le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 45 — Mercredi le 1er octobre 1969

REPRISE DE NOTRE CONCOURS "LES HUIT ERREURS"

C'était le mercredi 29 mai 1968. Ce jour-là, nous annoncions à regret la fin de notre petit concours hebdomadaire des "Huit erreurs". Il avait pourtant bien marché, ce concours; le nombre de participations avait augmenté de semaine en semaine jusqu'à atteindre un nombre très rondelet.

Faute de moyens suffisants et de débouchés, nous devions cependant couper court à cette aventure. Nous avions alors écrit que nous poursuivions toutefois nos démarches et que peut-être nous serions de retour en septembre.

Nous vous avons donc fait patienter un peu plus d'un an, mais A COMPTER DE LA SEMAINE PROCHAINE, c'est définitif, le concours est de retour, et plus intéressant que jamais puisque le prix hebdomadiare à gagner, qui était un disque en 1968 (une valeur approximative de $4.95) devient cette fois UNE MAGNIFIQUE MONTRE-BRACELET "CARDINAL" d'une valeur au détail de $14.95.

Formidable, n'est-ce pas?

Il y a cependant un "hic"... D'ores et déjà nous pouvons vous garantir qu'il y aura concours hebdomadaire jusqu'au 10 décembre prochain; mais après... La survie du concours, voire sa progression, est directement liée au succès qu'il aura remporté au cours de ces dix semaines. Le prix que nous offrons est plus que le double de ce qu'il était auparavant... va-t-on pouvoir en dire autant du nombre de participations?

Nous le croyons et l'espérons. Pour vous, c'est un défi à relever!

Cette semaine encore, vous trouverez le jeu des "Huit erreurs" en page 15 et les réponses en page 11. C'est le temps de pratiquer et d'aiguiser vos crayons...

La semaine prochaine, nous commençons à jouer, non contre, mais POUR la montre!

Le Conseil général de l'A.C.F.A. s'est fait... animer!

Il y avait à Edmonton, samedi dernier, réunion du Conseil général de l'A.C.F.A. Réunion assez particulière, autant le dire tout de suite, et même très probablement unique en son genre dans les annales de l'Association.

Pourquoi? En raison du nombre de participants qui y participaient: plus d'une cinquantaine; en raison de la représentativité de ces personnes: il s'en trouvait des quatre provinces de l'Ouest; en raison du lieu de rencontre: le Château Lacombe (ma chère!); et finalement, en raison du format de l'assemblée et de son "contenu" si l'on peut s'exprimer ainsi.

Il était question, samedi dernier, d'animation sociale en Alberta et, indirectement dans les autres provinces des Prairies et la Colombie-Britannique.

Deux spécialistes en la matière étaient venus du Québec, MM. Michel Doray et Robert Lepage du Centre de l'Institut Coopératif Desjardins, tous deux animateurs chevronnés.

Les deux animateurs de la journée - car c'est bien ce qu'ils ont été, non des conférenciers, mais des animateurs - avaient bien prévenu leur auditoire dès le début qu'ils venaient partager et échanger des expériences, et non pas donner un cours ou suggérer une liste de recettes plus ou moins magiques à nos problèmes préparée à base d'animation sociale.

Cette manière d'agir, on s'en est surtout rendu compte à la fin de la journée, n'a pas fait que des heureux, même si personne ne semblait "carrément" déçu; il n'y aurait cependant rien de métaphorique à dire que certains étaient frustrés!

Toujours est-il que ceux qui remplissaient (littéralement) la petite salle Strathcona se sont fait, bon gré mal gré, animer eux-mêmes! On leur a d'abord demandé de poser des questions relatives à l'animation sociale, lesquelles une fois regroupées, serviraient de base ou de programme aux échanges de vues de la journée.

Il en est résulté une réunion mi-animée, mi théorique sur les trois points suivants: l'animation proprement dite, la société et les animateurs. Vouloir reprendre ici tout ce qui a été dit au cours de la journée nous semble à peu près impossible; le serait-ce que nous hésiterions même à le taire, compte tenu du contexte, de l'ambiance et des nuances nécessaires.

D'autre part, c'est sans doute préjuger de choses à venir mais nous avons bien l'impression que l'on entendra beaucoup parler d'animation et de principes d'animation au cours des prochains mois - voire des prochaines années.

En pratique, disons que les buts premiers de cette assemblée étaient pour les membres du Conseil général de l'A.C.F.A. de se renseigner davantage sur l'animation sociale, et de se former une plus juste opinion à savoir si oui ou non l'Association devrait s'engager dans ce genre de programme. Il a finalement été décidé que la question serait remise à l'Exécutif qui, après étude encore plus poussée, soumettra les recommandations qu'il croit nécessaire.

L'économie des Prairies a accusé le plus sérieux recul

Par suite de la surabondance de blé sur les marchés mondiaux, l'économie des Prairies canadiennes a accusé une baisse de $318 millions durant les six premiers mois de l'année. Ces chiffres sont contenus dans un rapport du Bureau canadien de la Statistique et portant sur le revenu des agriculteurs canadiens au cours des six premiers mois de 1969.

Ces chiffres indiquent que les revenus de l'agriculture dans les Prairies sont tombés de $1,100,000,000 qu'ils étaient pour les six premiers mois de 1968 (qui n'avait d'ailleurs pas été une année particulièrement bonne) à $802,000,000.

Les chiffres publiés par le Bureau de la Statistique indiquent une baisse réelle de 10% des revenus de l'agriculture partout au pays durant ces six premiers mois de 1969. Toutefois, un examen des chiffres pour chaque province indique qu'en fait, le total des revenus a été plus élevé partout, sauf dans les Prairies, et que les pertes subies par l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba ont été à ce point considérables qu'elles ont modifié les chiffres pour l'ensemble du pays, indiquant une baisse.

Des trois provinces, c'est la Saskatchewan qui a été le plus durement touchée; ses revenus de l'agriculture pour les six premiers mois de l'année, selon le Bureau de la Statistique, ont été de $308 millions, comparativement à $512 millions pour l'année précédente. C'est donc une baisse de $204 millions ou 39%.

En Alberta, la baisse a été de $90 millions, soit 21%. Les revenus de l'agriculture sont estimés à $342,000,000 pour les six premiers mois de l'année, comparativement à $432,000,000 pour les six mois correspondant de 1968.

Système de "démérites" pour les conducteurs albertains

Il est virtuellement assuré que l'Alberta adoptera dès le 1er avril prochain le système de démérites pour les conducteurs d'automobiles de la province.

Le ministre de la Voirie de la province, M. Gordon Taylor a en effet annoncé vendredi dernier qu'un amendement à la Loi existante serait proposé au cours de la prochaine session de la Législature et qu'il était à peu près assuré que le programme permettant la suspension d'un permis de conduire soit de façon permanente ou pour 1, 3 ou 6 mois serait approuvé.

Il a ajouté que le nouveau système proposé serait sensiblement le même qui existe déjà en Ontario et qui a pour but premier d'éliminer de la route les conducteurs dangereux et forcer tous ceux qui conduisent un véhicule " à demeurer sans cesse dans les limites de vitesse prescrites par la loi".

Le système devrait aussi aider à réduire le nombre d'accidents dans la province, et faire diminuer le nombre de décès qui en résultent - au delà de 300 chaque année. Enfin, le système que l'on soumettra permettra à chaque conducteur de savoir où il en est rendu... dans le nombre de points perdus.

(suite à la page 16)



Agissant au nom du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, l'ambassadeur canadien aux Etats-Unis, M. A.E. Ritchie, a averti nos voisins du sud que notre pays les tiendrait responsables des dommages qui pourraient résulter d'une explosion nucléaire sous-terraine qui doit avoir lieu dans les Iles Aléoutiennes. La détonation serait de l'ordre d'une mégatonne - l'équivalent d'un million de tonnes de TNT.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Le président de l'ACELF invité de la réunion annuelle de l'A.E.B.A. samedi prochain

L'on nous a confirmé en fin de semaine dernière que le président général de l'ACELF, M. Roland Bériault, participerait en fin de semaine prochaine à la réunion annuelle de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta.

M. Bériault participera particulièrement au panel de discussion qui doit ouvrir la réunion dont le thème est "L'école et la famille en éducation bilingue".

Natif d'Ottawa où il a poursuivi ses études primaires et secondaires, M. Bériault est un spécialiste du domaine de l'administration, particulièrement en éducation. Après avoir travaillé quelques années pour la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, M. Bériault a par la suite été à l'emploi du Gouvernement canadien, de l'Imprimerie Nelson; il a par la suite été Administrateur de l'Association des Commissions des Ecoles Bilingues de l'Ontario puis attaché au ministère de l'Education de l'Ontario comme membre de son Conseil d'Orientation puis président du Comité ministériel de l'école secondaire de langue française.

M. Bériault est de plus membre actif ou ancien membre d'un très grand nombre d'associations aussi diverses que les Sociétés St-Jean-Baptiste, une Caisse Populaire ou la Canadian Education Association.

Nul doute que la participation de M. Roland Bériault au panel de l'A.E.B.A. samedi prochain ne pourra que contribuer à rendre les discussions encore plus intéressantes.



M. ROLAND BERIAULT

Un pas de plus vers une nouvelle entente

Un avis de motion touchant les termes proposés d'une nouvelle entente entre l'Université de l'Alberta et le Collège St-Jean a été présenté lundi dernier au cours d'une réunion du Conseil général (General Faculty Council) de l'Université.

L'avis de motion présenté par le Dr Charlesworth, secondé par le Professeur Ralston, propose que les termes d'un nouvel accord établissant les relations entre le Collège et l'Université soient communiqués aux différentes facultés et écoles affiliées pour étude et commentaires appropriés à être fournis au Secrétaire du Conseil avant le 15 octobre prochain.

Puisqu'il ne s'agissait cette fois-ci que d'un avis de motion, la question ne fut pas discutée. Elle le sera cependant au cours de la prochaine réunion du Conseil général.

Comme l'on sait, le Collège est présentement affilié à l'Université mais aux termes de la nouvelle entente - si elle est acceptée bien sûr - l'Université opérerait directement le Collège St-Jean.



Le seul membre de l'Assemblée législatives de l'Afrique du Sud qui préconise l'intégration des Noirs et l'égalité raciale dans son pays est une femme. Il s'agit de Mme Helen Suzman qui, à l'inverse de ses 169 confrères, croit que le maintien de l'apartheid à l'endroit de près de 14 millions de Noirs ne peut que résulter en de très sérieux conflits dans un avenir plus ou moins éloigné.

Le CTC demande la reprise du programme des travaux d'hiver

OTTAWA - Le Congrès du Travail du Canada demande le rétablissement du programme des travaux d'hiver, comme moyen de parvenir à un état stabilisé de l'emploi au Canada.

Dans une déclaration remise à la presse, et suivant de quelques jours la présentation du sixième rapport du Conseil économique du Canada, le président du CTC, M. Donald Macdonald, dit craindre une forte augmentation du chômage pour cet hiver.

Actuellement, le taux du chômage au Canada s'établit à cinq pour cent.

La seule façon, selon M. Macdonald, de parvenir à un programme de stabilisation de l'emploi serait, pour le gouvernement, de rétablir immédiatement le programme des travaux d'hiver.

Ce programme, abandonné par le gouvernement Trudeau au début de la session de 1968, ne répondait plus, affirmait-on, aux impératifs de son institution. D'ailleurs peu de municipalités en profitaient, selon le gouvernement.

Mais le CTC, organisme syndical groupant 1,600,000 membres, demande son rétablissement comme "préalable... à tout programme de stabilisation de stabilisation de l'emploi au Canada".

M. Macdonald a rappelé aussi l'opposition originale de son mouvement à l'abolition du programme des travaux d'hiver et a demandé au gouvernement Trudeau de se prononcer en faveur d'une politique de plein emploi.

"La position prise par notre conseil exécutif, a ajouté M. Macdonald, est que le gouvernement devrait se déclarer publiquement en faveur d'une politique de plein emploi en tant qu'objectif à la fois économique et social.

Les minorités canadiennes, victimes de ségrégation

Il existe au Canada une forme dissimulée de ségrégation raciale.

Tel est le sens de l'allocution prononcée par le ministre fédéral du Travail M. Bryce MacKasey, à l'occasion de la Conférence annuelle des administrateurs canadiens de la législation sur les droits de l'homme, à l'hôtel El Mirador, à Ottawa.

Le ministre a souligné le fait que dans la plupart des cas, cette ségrégation semble être le résultat d'une apathie du public et de son ignorance du problème des minorités, bien plus que d'un racisme rigide ou d'un fanatisme.

"Notre ségrégation est généralement subtile, entourée de plus de politesse que dans d'autres parties du monde", a ajouté M. MacKasey.

Selon le ministre du Travail, une des façons de combattre cette plaie raciale serait l'adoption par les employeurs, les syndicats et autres groupements, d'une politique d'action affirmative.

M. MacKasey a en outre déclaré que certaines personnes souffrent de ségrégation depuis si longtemps qu'elles se sont accoutumées à l'injustice.

"Les dirigeants canadiens et les détenteurs de pouvoirs de décision doivent se rendre compte que si nous n'écoutons pas la voix des dirigeants modérés, mais militants, d'aujourd'hui et ne commençons pas à accomplir quelque chose de positif pour appuyer la bonne foi des modérés, ceux-ci seront remplacés par des radicaux qui n'hésiteront pas à descendre dans les rues et à utiliser une rhétorique et des méthodes empruntées à l'étranger.

"Des prêtres, des ministres, des professeurs d'université et d'autres personnes qui vivent en contact étroit avec les minorités nous ont prévenus que nous n'avons pas beaucoup de temps et qu'en cas d'échec, les groupes minoritaires iront chercher des possibilités et des solutions en dehors de notre pays." C'est ainsi que le ministre a expliqué la gravité de la situation et le besoin urgent d'une solution adéquate à ce problème.

Le ministre a ensuite souligné que, selon le rapport de la Commission Hawthorne, le revenu annuel moyen d'un travailleur indien est inférieur à $1,400, en contraste avec la moyenne de $4,000 que gagne le travailleur canadien en général. En 1962, une étude menée à Halifax indiquait que le revenu annuel moyen d'un Noir était d'environ $2,000, et que certains hommes de couleur dans d'autres collectivités de la Nouvelle-Ecosse étaient dans une situation pire qu'à Halifax.

La Grande-Bretagne à l'heure du choix

Avec l'investiture du prince de Galles, la Grande-Bretagne a, une fois de plus, manifesté son attachement à ses plus anciennes traditions. Cependant, elle se voit contrainte de libérer un à un les peuples qu'elle avait groupés dans un empire plus puissant que ne l'était l'Empire romain, comme ce fut le cas récemment pour la Rhodésie, et, entre les Etats-Unis et l'Europe, voici qu'elle se trouve à l'heure d'un choix décisif pour son avenir.

Nous reproduisons ci-dessous la dernière partie d'un important article de M. Arthur Conte, paru dans l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTERAIRES.

"L'Empire britannique n'est déjà plus, de nouveau, que l'île Britannique.

"Le vieux lion, après avoir longuement erré, revient se tapir dans sa tanière.

"Symbole des symboles: la Royal Navy. En 1914, à son apogée, elle possède 389 bâtiments dont 71 vaisseaux de ligne et croiseurs de bataille; elle entretient 148,000 hommes. En 1939, c'est encore la plus puissante marine du monde, avec ses 350 bâtiments et 160,000 hommes. En 1961, elle passe déjà au troisième rang, avec 210 unités et 102,000 hommes, dont 83 amiraux. Le Vanguard, orgueil des marins anglais, est conduit jusqu'au chantier de démolition: c'est le dernier cuirassé britannique. Le glorieux Hood, que foudroya le Bismark durant la guerre mondiale, n'aura pas de successeurs. Aujourd'hui, elle n'a plus que 165 unités dont 4 porte-avions, 3 croiseurs, 17 destroyers dont 6 porte-missiles, 33 sous-marins dont 3 Polaris, 90,000 hommes et 70 amiraux.

"En 1971, le rôle de la Royal Navy sera réduit à une pure contribution à l'OTAN axée principalement sur la défense de l'Europe et la patrouille en Méditerranée. Seuls 4 porte-avions resteront opérationnels... jusqu'en 1975. Tous les sous-marins non nucléaires auront été désaffectés. Seulement 60,000 hommes assureront le service. Toute la sécurité des côtes nationales sera effectivement confiée à 4 sous-marins Polaris et à 7 sous-marins armés de torpilles conventionnelles. Une mini-marine protégera un mini-empire.

"Bouleversement grandiose et pathétique du destin d'une nation grande entre toutes.

"Nouvelle peau de chagrin sur les cartes de l'histoire. Alors se comprend tout le choix douloureux de la nouvelle Angleterre:

- ou entrer dans l'Europe, pour revivre un grand destin;
- ou être en Europe, simplement, la main de l'Amérique.

"Il est vrai que reste le mot fulgurant de Churchill: "Il n'y a pas de circonstances que puisse redouter un peuple digne de ce nom."

Volontaires, s.v.p.

EDMONTON - L'Université de l'Aberta a un besoin urgent de cadavres pour ses travaux de laboratoire, a déclaré le Dr T.S. Leeson, directeur du département d'anatomie à l'université.

Le département, a ajouté le Dr Leeson, n'a que cinq cadavres alors qu'il lui en faudrait une vingtaine.

"Nous en manquons maintenant, mais nous en aurons un besoin urgent en septembre prochain," a précisé le médecin.

L'Université reçoit ses cadavres de deux sources: les corps non réclamés et les legs.

Plusieurs personnes voudraient vendre leur corps qui serait livrable après leur décès, a ajouté le Dr Leeson, mais cette procédure est illégale.



Sans doute seriez-vous un peu énervé si vous trouviez un alligator dans votre cour? Pas Walter Grubbs! Il y est habitué puisque depuis neuf ans, alors qu'il n'était qu'un bébé de deux pieds (il en mesure maintenant 7), le reptile s'amène dans la cour familiale deux fois par jour et vagit pour qu'on lui donne à manger. Tout ami qu'il soit, l'alligator n'en demeure pas moins sauvage et les Grubbs gardent toujours leurs distances avec lui!



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

PREAVIS D'APPELS D'OFFRES

"CECI N'EST PAS UN APPEL D'OFFRES", mais un préavis de la décision prise de demander des soumissions à la fin de janvier 1970 pour le projet indiqué ci-dessous:

ROUTE DU FT. LIARD - T.N.O. DU MILLE 0 AU MILLE 60 APPROXIMATIVEMENT.

Les plans, devis, spécifications et autres documents de soumission ne seront pas disponibles avant l'ANNONCE MEME de l'Appel d'Offres. On peut cependant se procurer une description et une carte indiquant la location exacte de la route du Bureau Régional de l'Ouest, 10225 - 100e avenue, Edmonton, de même qu'au Bureau de District, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta. Ces documents peuvent également être examinés aux bureaux suivants du Ministère:

400 Edifice des Douanes, CALGARY, Alberta;
747 rue Bute, VANCOUVER, C.-B.;
YELLOWKNIFE, T. N.-O.;
HAY RIVER, T. N.-O.;
FORT SMITH, T. N.-O.
ET... A L'INDUSTRIAL CONSTRUCTION CENTRE, VANCOUVER, C.-B.

Les entrepreneurs intéressés devraient faire l'inspection du projet dès maintenant afin d'en voir les caractéristiques importantes avant la tombée de la neige cette année.

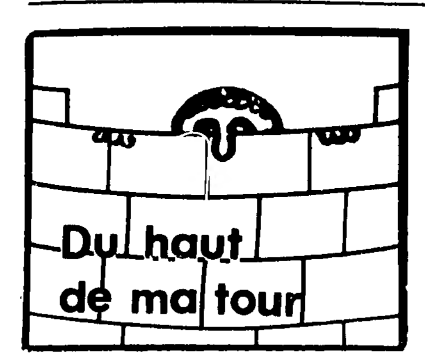
Ce prochain contrat sera sous la responsabilité du Ministère des Travaux Publics au nom du Ministère des Affaires Indiennes et du Développement du Nord.

Pour de plus amples informations, les entrepreneurs peuvent s'adresser à :

J. S. Harris
Surintendant régional
Ministère des Travaux Publics du Canada
Bureau de District d'Edmonton, Téléphone 429-5511
9943 - 109e rue,
EDMONTON 14, Alberta.

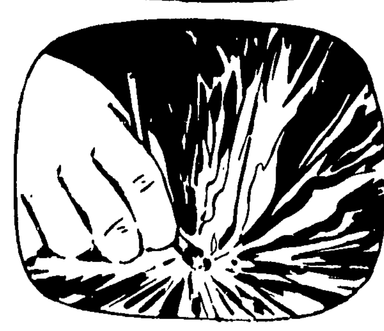
G. Ian Cameron,
Chef des Services financiers et administratifs.

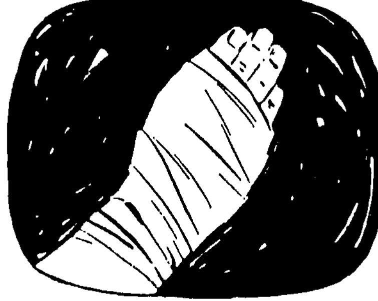
ED-568



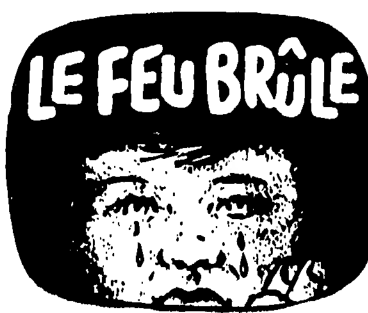
Petite histoire... TRISTE











Kierans prépare un livre blanc sur les télécommunications

OTTAWA - Le ministère des communications est à la recherche d'une philosophie sur laquelle il pourrait reposer la politique du gouvernement fédéral touchant les télécommunications.

M. Eric Kierans, ministre des communications, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que 50 études menées de front sur divers aspects des télécommunications sont appelées à réunir les éléments de cette politique éventuelle.

Ces études distinctes seront réunies sous la direction d'un groupe de travail réunissant des experts de 11 ministères fédéraux et de 18 sociétés, que le ministre a appelé "télécommission."

"Nous cherchons à établir les intérêts du gouvernement, partant du public canadien, dans le domaine mouvant des télécommunications", a déclaré M. Kierans.

Il a précisé que les études qui couvriront tous les systèmes de télécommunications, des plus anciens (les télégraphes), aux plus modernes (les satellites) et les systèmes d'ordinateurs, doivent être complétées d'ici juillet 1970. Le gouvernement prévoit présenter un livre blanc sur la politique de télécommunications avant la fin de 1970.

La "télécommission" sera dirigée par un comité de cinq personnes que présidera M. A. E. Gotlieb, sous-ministre des communications.

M. Gotlieb a déclaré aux journalistes qu'un élément fondamental de la future politique du gouvernement fédéral sur les télécommunications sera de prévoir une réglementation qui assure de bonnes communications au niveau des individus.

Il apparaît que les systèmes nouveaux de télécommunications assurent déjà des possibilités de communications étendues entre les organisations commerciales.

M. Kierans, d'autre part, a souligné que la "télécommission travaillera en consultation étroite avec les ministères et les organismes provinciaux intéressés et se rendra dans chaque province pour des échanges de vues et de renseignements.

Le ministre a souligné encore que le gouvernement libéral fédéral accorde la plus grande importance à une politique à définir sur les télécommunications, "qui sont, a-t-il dit, aussi importantes à l'identité canadienne aujourd'hui que l'ont été, il y a cent ans, les chemins de fer."

La conférence de presse de M. Kierans pour annoncer l'établissement de la télécommission a, d'autre part, donné lieu à des échanges un peu vifs entre le ministre et des journalistes au sujet d'une présumée inefficacité du service des postes qui est compris dans le ministère des Communications.



L'ex-député canadien Heward Grafftey indique à Ralph Nader l'endroit exact où eut lieu la première tragédie de la route, à New York, le 13 septembre 1899. Depuis, indiquent les deux hommes (qui sont de fiers défenseurs de mesures beaucoup plus sévères dans la fabrication des automobiles), l'automobile a fait plus de 1,375,000 victimes en Amérique du Nord - soit plus que toutes les guerres de l'Histoire. Au Canada seulement, plus de 5,000 automobilistes perdent la vie chaque année et au moins 200,000 autres sont sérieusement blessés, ce qui représente pour notre économie une perte d'environ un milliard de dollars. Les décès par accidents d'automobiles viennent immédiatement derrière le cancer et les maladies du coeur au pays.

Subitement, Dief voit la lumière

WINNIPEG - L'ancien premier ministre conservateur, M. John G. Diefenbaker, commentant les événements de Saint-Léonard, a déclaré que "ces événements font ressortir la nécessité d'ajouter dans la Constitution canadienne un paragraphe garantissant aux parents le droit de faire éduquer leurs enfants DANS LA LANGUE DE LEUR CHOIX".

C'est là un des principes fondamentaux énoncés dans le rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, a noté l'ancien premier ministre, dans une conférence devant le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs de Winnipeg.

Faisant allusion aux citoyens de Saint-Léonard d'origine italienne qui insistent pour que leurs enfants fréquentent des écoles anglaises plutôt que françaises, M. Diefenbaker a dit qu'ils avaient le droit moral de décider dans quelle langue leurs enfants feraient leurs études et que ce droit devrait être garanti par la Constitution canadienne.

A Radio-Canada, les journalistes bilingues deviennent "unilingues"

La société Radio-Canada refusant de verser à ses journalistes bilingues une prime au bilinguisme, ceux-ci ne travailleront désormais que dans leur langue maternelle. Telle est, la ligne de conduite suivie par les syndiqués du SGCT, affilié à la CSN, présentement en négociation avec Radio-Canada. La décision affectant les journalistes a été acceptée par une assemblée à laquelle assistaient une soixantaine de rédacteurs du service international et du service de nouvelles du réseau français.

Le principal négociateur patronal est M. Guy Dicaire, le syndicat ayant comme porte-parole M. Denis Vincent. Le syndicat a fait savoir que Radio-Canada n'avait pas motivé son refus. Du fait de la décision syndicale, seront désormais mises de côté les dépêches de la United Press International, de l'Associated Press et du fil anglais de la Canadian Press.

Le syndicat rappelle, dans un communiqué, que Radio-Canada fait du bilinguisme une condition d'embauche - il y a examen de traduction - et qu'elle impose une charge de travail plus forte aux bilingues qu'aux unilingues, parmi ses journalistes. De plus, en 1966, une lettre d'intention de Radio-Canada acceptait le principe d'une prime au bilinguisme, une fois terminée l'étude sur les conséquences d'une telle prime; après trois ans, le syndicat attend toujours la décision patronale, qu'il accuse d'agir à l'encontre des dispositions prises pour l'ensemble du pays par le gouvernement fédéral. Déjà toutefois, les secrétaires et commis au "téléimprimeur", reçoivent une telle prime de bilinguisme (sept pour cent).

Les quelques journalistes anglophones affiliés au SGCT ne travailleront plus qu'en anglais et, puisque la société d'Etat s'en tient au salaire égal pour journalistes unilingues et bilingues, explique le syndicat, les journalistes bilingues feront la correction en devenant "unilingues".

L'avenir aux hebdos!

QUEBEC - M. Jacques Rivet, professeur de journalisme à l'Université Laval, croit que "l'avenir de la presse réside dans les hebdomadaires."

"Ce peut-être sa dernière chance," a-t-il ajouté alors qu'il portait la parole au congrès de deux jours de l'Association des hebdos du Canada à Québec.

Selon M. Rivet, "la presse hebdomadaire est la seule presse libre, à l'heure actuelle: liberté financière, non soumise, aux agences de presse."

Pour lui, "les grands quotidiens sont devenus des entreprises financières trop importantes et leurs administrateurs sont trop préoccupés de la renbilité de leurs entreprises et trop coupés de l'information."



HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00



L'animation sociale est-elle pour nous?

Deux spécialistes en animation sociale venaient, samedi dernier, nous dire un peu ce qu'est cette "animation sociale" et ce que l'on peut en attendre. Personne ici n'étant expert en la matière, ils auraient pu, et très facilement, "y mettre le paquet" et nous faire voir l'avenir en rose bonbon. Ils n'ont pas voulu le faire, n'ont pas cherché à dorer inutilement la pilule, et c'est tout à leur mérite.

Ils n'ont fait que nous fournir une approche à la question (qui a pu paraître trop sommaire à certains, nous en convenons) sans nous fournir ou même nous suggérer de solutions toutes faites et magiques. Ils n'ont voulu nous présenter l'animation que telle qu'elle est toute nue: un moyen et un outil, avec son potentiel et ses carences, ses embûches, ses dangers, mais aussi ses promesses. Non comme une panacée ou un remède-miracle. En somme, elle n'aura de résultats, de succès, et chez nous comme ailleurs, que la somme des efforts, de l'organisation et de la participation qu'elle générera et que nous voudrons bien y mettre nous-mêmes.

Les techniques que l'on utilise aujourd'hui sont nouvelles et perfectionnées; le principe-moteur, lui, est séculaire. Toutes proportions gardées et nuances comprises, on peut parler d'animation sociale, de développement communautaire, de motivation collective ou même... de coopératisme, c'est essentiellement la même chose.

Quand des individus se décident un jour à renoncer à la pratique bien établie de se plaindre tout le temps (les fesses bien collées à leurs fauteuils, cela va de soi!), de se lamenter contre tout et tous sauf eux-mêmes, de jurer leurs grands dieux que rien n'est fait pour eux, qu'on les oublie et qu'ils sont les parias de leur société - quand ce jour de décision arrive, ils découvrent rapidement que peu de solutions arrivent toutes faites du Ciel et réalisent non moins vite qu'il n'y a qu'une façon d'agir; sciemment ou pas, dans un programme d'animation sociale.

Tout programme intelligent comporte ses modalités; autant que nous sachions, l'animation sociale bien faite compte sept temps, sept étapes bien définies et tout aussi importantes les unes que les autres. Ce sont, par ordre chronologique: la formulation des problèmes; la recherche de solutions à ces problèmes; la prise de décisions; la programmation; l'exécution; le contrôle de l'exécution et, finalement, le contrôle des résultats.

L'animation donne-t-elle toujours les résultats espérés? Comme n'importe quelle autre méthode sans doute, ses résultats vont d'excellents à pauvres. Au Canada aussi bien qu'à l'étranger, il y a eu des expériences heureuses, des succès et des échecs.

Comme groupe francophone de l'Alberta, devrions-nous à notre tour nous lancer dans un programme d'animation sociale? Sans aucune hésitation nous disons: oui! D'accord, il y a les embûches, les dangers, peut-être même des conflits à prévoir. Nous partirions, au départ, avec certains désavantages dont le moindre n'est certainement pas notre manque d'homogénéité géographique. Nous sommes en effet éparpillés ça et là sur le territoire albertain et pis encore, les communautés francophones majoritairement francophones sont assez rares et celles qui le sont exclusivement inexistantes à toutes fins pratiques. Or toute animation que nous entreprendrons ne pourra se limiter aux seuls aspects culturels. Tôt ou tard - fatalement? - nous devrons aussi aborder les secteurs sociologique et économique... et cela pourrait bien ne pas être toujours très facile.

Mais qui ne risque rien n'a rien, n'est-ce pas? Peut-être faudra-t-il écraser certains orteils au passage... C'est dommage, mais encore pouvons-nous dire aussi que ça pourrait au moins nous faire réaliser que cela fait moins mal que de se les faire écraser soi-même si ce n'est de nous faire réaliser que pour une fois... nous avons une paire de souliers aux pieds!

Cela peut vous paraître négatif; plus positivement alors, un programme d'animation sociale pourrait nous aider à mieux réaliser notre potentiel latent, nous aider à trouver chez nous les chefs dont nous avons toujours eu et aurons encore besoin, peut-être même plus demain qu'hier, à susciter du renouveau dans nos organismes ou dans nos cadres, à réanimer chez ceux qui ne l'ont plus ou à le faire découvrir chez d'autres le véritable sentiment d'appartenance à la communauté franco-albertaine, à faciliter et encourager la participation d'un plus grand nombre de nos compatriotes.

Ne réaliserions-nous que partiellement l'une ou l'autre de ces choses que ce serait déjà autant de gagné que nous n'avons pas présentement, ou si peu en proportion de ce que ça pourrait ou devrait être.

Non vraiment, nous ne pouvons nous permettre de tourner la tête; c'est "oui" à l'animation sociale!

Jean-Maurice OLIVIER

Pourquoi Jean Marchand n'a pas accepté...

OTTAWA - Voici le texte intégral de la déclaration faite par M. Jean Marchand, ministre de l'expansion économique régionale:

"Comme on me presse d'annoncer si oui ou non je serai candidat à la direction du parti libéral québécois en janvier prochain, je crois le temps venu de communiquer aux militants libéraux et au public ma décision à ce sujet.

Cette décision est négative

Nous venons d'entreprendre, au ministère que je dirige, un travail urgent et d'une extrême importance. Relever l'économie des régions à faible croissance est une tâche de première grandeur et je souligne en passant que le Québec sera l'un des principaux bénéficiaires de notre politique dans ce domaine. Tout bien pesé, je crois qu'il ne serait ni sage ni opportun de quitter mon poste actuel au moment où cette entreprise commence à peine de prendre forme.

J'ai toujours cru que dans les options d'un homme politique, le souci d'oeuvrer là où il peut être le plus utile doit dominer toute autre considération. Le fait que je n'ai jamais eu l'ambition personnelle de diriger le parti libéral du Québec, non plus d'ailleurs que celui du Canada, me permet, je crois, de voir objectivement la situation. Dans un pays à juridiction partagée, il est essentiel que les citoyens soient efficacement représentés à tous les niveaux: municipal, provincial et fédéral. Certains ont cru que je pourrais mieux servir dans l'arène provinciale au cours des années qui viennent. A leur invitation, dont je veux ici les remercier, j'ai accepté d'envisager cette possibilité mais les avis que j'ai recueillis, comme d'ailleurs ma propre réflexion, me portent à conclure que ma place est encore au fédéral, du moins pour le moment.

En terminant, on me permettra de déplorer certaines déclarations auxquelles a donné lieu, il y a quelques semaines, l'évocation de ma candidature possible. Certains en ont repoussé l'idée pour la seule et unique raison que je venais du "fédéral" et que le parti provincial ne devait pas "recourir à des étrangers ou à des gens d'Ottawa."

Me traiter d'étranger au Québec est aussi bête que ridicule. De plus, je ne vois pas comment le simple fait d'avoir accepté un mandat dans une juridiction rende quelqu'un suspect dans toutes les autres, à moins que l'on veuille mettre en doute le système fédéral lui-même. L'affirmation est d'ailleurs une insulte aux deux derniers leaders du parti libéral provincial, MM. Lapalme et Lesage, qui tous deux avaient fait à Ottawa leurs premières armes.

On peut évidemment n'être pas d'accord avec les politiques du gouvernement fédéral ou diverger d'opinion sur la forme exacte de fédéralisme que décrit notre constitution. Mais il faut qu'on cesse de jouer sur les deux plans: être fédéralisme contre René Lévesque et séparatiste contre Pierre Trudeau.

Je crois que les citoyens en ont plein le dos de ce double jeu, de cette hypocrisie politique. Le parti libéral provincial n'a pas d'avenir s'il ne prend pas une attitude franche et nette à ce sujet.

Qu'il laisse l'ambivalence à d'autres formations qui ont érigé l'opportunisme en premier principe. Qu'il offre au Québec une option claire qui ne peut être que pro-canadienne dans le respect des droits de la province. C'est ainsi qu'il reprendra le pouvoir avec l'appui enthousiaste de la grande majorité des québécois.

Ryan suggère la création d'un autre réseau

QUEBEC - Le directeur du quotidien montréalais "Le Devoir", M. Claude Ryan, a suggéré aux radiodiffuseurs de langue française d'étudier la possibilité de créer un réseau pour améliorer la qualité des émissions de nouvelles et d'affaires publiques.

S'adressant aux membres de l'Association canadienne de la radio et de la télévision française réunis en congrès à Québec, M. Ryan a expliqué que la création du réseau CTV et certaines de ses émissions d'affaires publiques avaient stimulé les activités de la CBC dans le même domaine.

Il a exprimé l'opinion que des résultats semblables pourraient être obtenus si les stations privées de langue française mettaient leurs ressources en commun pour se mesurer à la Société Radio-Canada.

M. Ryan souligne que les domaines de l'industrie et du commerce et l'activité scientifique sont négligés dans les émissions d'information.

Dans l'intérêt de la communauté francophone, les postes et les journaux doivent retirer profit des services du nombre croissant de spécialistes, dont plusieurs sont des universitaires, pour rapporter ou commenter des sujets complexes.

Le directeur du "Devoir" affirme que l'époque est révolue où de jeunes journalistes non qualifiés pouvaient être assignés à des sujets tels que les relations du travail.

La Société d'Etat, a-t-il dit, fait appel à des spécialistes pour ses émissions d'affaires publiques et ses commentaires sur l'actualité.

Il a exprimé l'avis que Radio-Canada, avec son échelle de salaire et les fonds disponibles pour couvrir les événements faisait une concurrence inégale et injuste aux postes privés et à certains journaux. Il a déclaré que certains journalistes pouvaient doubler leur salaire en passant du secteur privé de radiodiffusion ou de la presse écrite à la Société de l'Etat.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tél.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

On est allé trop loin dans l'intégration sociale du prêtre

CITE DU VATICAN - "On est sans doute allé au-delà des limites permises, dans l'effort, louable en soi, d'intégrer le prêtre dans la vie sociale", a dit le pape au cours d'une audience générale en parlant de l'existence de "symptômes pouvant apporter de graves maux à l'Eglise", du fait que toutes les impulsions reçues du concile n'ont pas toujours été orientées dans la bonne direction.

"On a complètement sécularisé l'habit du prêtre, a poursuivi le pape, sa façon de penser et de vivre, en le poussant dans le sentier, qui n'est pas le sien des compétitions temporelles, en affaiblissant ainsi sa vocation et sa fonction de grâce. On n'a que trop mis en discussion son célibat".

Paul VI a relevé ensuite que la vigueur ascétique chrétienne, de même que le caractère des engagements sacrés pris devant Dieu et l'Eglise, vont s'affaiblissant.

"On a eu trop recours, sans doute, a poursuivi le St-Père, à des formes excessives de publicité, d'enquêtes, d'expériences irrégulières, de pressions sur l'opinion publique, pour que soit trouvée, avec un sens des responsabilités et avec les lumières de la sagesse catholique, la voie juste de la rénovation".

"Il faudra du temps, a dit encore le pape, pour extraire ce qu'il peut y avoir de bon dans ces expressions inquiètes et aberrantes de la vie catholique et pour les résorber dans l'harmonie qui lui est propre. Il est des gens qui ont même parlé de la décomposition de cette vie catholique. Nous ne sommes pas de cet avis et nous avons confiance dans l'assistance du Christ et dans l'aide des bons". Cette confiance, le pape a indiqué qu'il la place tout particulièrement dans les évêques, dans "les âmes silencieuses qui prient", dans les religieux, dans le laïcat et surtout dans les mouvements de jeunesse organisés. A cet égard, Paul VI a fait des réserves à l'égard de ce que l'on appelle les "groupes spontanés", discutables et arbitraires, et qui contestent la communauté et l'autorité responsable".

Les cadeaux africains arrivent à Rome

Un Boeing 707, spécialement frété, a apporté à Rome les trois tonnes de cadeaux offerts au pape au cours de son séjour en Ouganda, M. Milton Obote, président de l'Ouganda, a offert au souverain pontife deux grues couronnées et une antilope empaillées. Paul VI a aussi reçu un triptyque, au centre duquel se trouve une flammée entourée de 22 défenses d'éléphants, portant des plaques aux noms des 22 martyrs ougandais, don du peuple ougandais. Quant à l'Eglise catholique de l'Ouganda, elle a offert des objets en bois, métal et pierre, produits de l'artisanat local.

Aussitôt débarqués de l'avion, les cadeaux ont été pris en charge par des fonctionnaires du Vatican.

• TRIBUNE LIBRE •

A-t-on oublié Lionel Groulx?

Monsieur le Rédacteur,

Si je me souviens bien, il y a déjà près de trois ans, que notre historien national décédait. Une foule immense se pressa, alors, autour de son cercueil; pour lui rendre hommage en se promettant bien, de perpétuer son souvenir en reconnaissance pour le travail de géant que cet homme a accompli parmi nous et pour nous, comme écrivain.

Depuis, rien ou presque rien n'a été fait pour prouver que nous avions de la gratitude envers ce bienfaiteur des Canadiens-français, ce n'est pas flatteur.

Mais, qui donc était ce chanoine Lionel Groulx?... Ceux qui ont eu le bonheur de le connaître le savent très bien. Pour ceux qui ne le savent pas encore, eh bien, il était l'une des plus nobres figures de notre vie nationale.

Petit de taille, il possédait néanmoins, un dynamisme extraordinaire, l'oeil vif et intelligent, il était doué d'une mémoire prodigieuse et d'une science éclairée, une grande facilité d'expression, un véritable amour de sa patrie, il était un orateur charmant. Il maniait la plume avec la souplesse des plus grands écrivains.

C'est ainsi, qu'il nous a laissé des oeuvres admirables dans lesquelles nous pouvons puiser désormais, les conseils et les directives dont nous avons besoin pour nous guider sûrement vers l'épanouissement de notre vie nationale comme Canadiens-français, sans violence et sans anarchie.

A nous de lire ses oeuvres et de les méditer, mais, surtout, de mettre en pratique les conseils qu'il nous donne. D'abord, lisons entre-autres, sa conférence intitulée, "Pourquoi nous sommes séparés", prononcée au Monument National, (Montréal), le 29 novembre 1943, sous les auspices de la Ligue de l'Action Nationale. Lisons aussi, sa magnifique "Histoire du Canada", 10 avril 1950, en deux volumes précis, non pas une histoire à l'eau de roses pour plaire à tous, mais une histoire vraie, telle qu'elle se fit alors. On pourrait aussi lire avec profit, "Directives", (27 février 1959), ainsi que "Chemins de l'Avenir", du (15 octobre 1964), pour ne mentionner, ici, que quelques-uns de ses nombreux ouvrages.

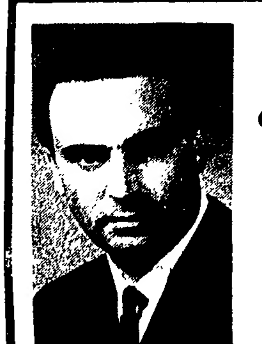
Dans les écrits du chanoine Lionel Groulx, nous avons-là, une richesse culturelle et littéraire adaptée à notre mentalité de Canadiens-français. Donc, nous lui devons beaucoup..., est-ce que nous l'apprécions à sa juste valeur...?

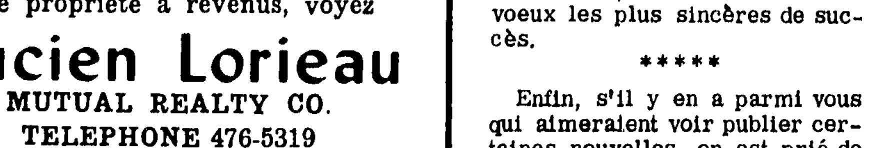
Qu'attendent donc les sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, et les autres mouvements patriotiques, pour prendre l'initiative de promouvoir la reconnaissance des services que nous a rendus le chanoine Lionel Groulx, pendant trois générations...?

Soit en lui élevant un monument, ou en donnant son nom au nouveau pont de Québec, il nous semble que ce serait un geste digne du grand homme qu'il fût, et un Mémorial durable à sa mémoire.

Un patriote de l'Alberta, qui se souvient toujours,

Arsène Therrien.





DONNELLY

M. Joseph Pariseau et Mme Jeanne Paquette sont présentement hospitalisés, cette dernière à Edmonton. Meilleurs voeux de prompt rétablissement.

*****

Etaient récemment en visite chez M. et Mme Paul Parent, M. et Mme Guy Parent et leurs enfants d'Edmonton ainsi que Mme Claire Foisy de St-Paul.

*****

M. et Mme Elphège Boulet sont les heureux parents d'une fille, Marie, Noella, Michelle, née le 27 août et baptisée le 21 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Fillion.

M. et Mme Roland Boucher sont, eux, les heureux parents d'un garçon, Joseph, Marc, Maurice, né le 5 septembre et baptisé le 21. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Boucher.

Enfin M. et Mme Claude Dion sont aussi les heureux parents d'une fille, Marie, Claudette Doris, née le 3 septembre et baptisée le 14. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Soucy.

A tous, nos plus sincères félicitations.

*****

Cette année, l'école Georges P. Vanier a réouvert ses portes avec un total de 477 élèves, dont 288 du niveau supérieur et 189 de la première à la neuvième année. Quant aux professeurs, ce sont: pour les 10e, 11e et 12e années, Sr Irène Leblanc, c.s.c., Principale, Mme L. Beland, vice-principale, Mme Roland Requier, M. Graham Mackenzie, M. Edward Dobe, M. P.K. Naidoo, M. Jean-Guy Couture, M. R.J. Simpson, M. W. Loiselle, M. Aimé Rey, R.P. J. Forget, o.m.i., M. Riley Dawbins, M. Val Govendor, Sr R.-M. Dechant, c.s.c., Mme Ethel Clark, Sr Lucienne Lacombe, c.s.c., Sr Marguerite Villeneuve, c.s.c., Sr Thérèse Laurion, c.s.c., Sr Germaine Lambert, c.s.c.

Et, de la première à la neuvième année: R.P. Jean-Roch Monfette, o.m.i., Mlle Raymonde Maisonneuve, M. Ruban Naidoo, M. L. Guilbeault, Mlle N. Bhérer, Mme Gertrude Benoît, Mme M. Simpson, Mme Régine Cloutier et Sr A. Trudeau.

*****

Cette année, Mlle Evelyne Cloutier est à l'Université de l'Alberta, Mlle Sylvianne Servant au Collège St-Jean, Mlle Cécile Cloutier poursuit un cours d'infirmière à l'Hôpital Général d'Edmonton et M. Rémi Maisonneuve est aussi à l'Université de l'Alberta.

*****

Au nombre des nouveaux arrivés à Donnelly, nous remarquons M. et Mme Réal Durant et leur famille de Hinton, M. et Mme Jean-Guy Couture de Québec, Mlle N. Bhérer de Québec, Mlle Raymonde Maisonneuve de Guy, Mme Ethel Clark de McLennan, M. et Mme Riley Dawbins de la Jamaïque, Sr Rose Mary Dechant, c.s.c. et Sr A. Trudeau des Territoires du Nord-Ouest et M. et Mme R.G. Simpson d'Edmonton.

*****

M. et Mme Allan Chminar visitent présentement leurs parents, M. et Mme Alphonse Dion.

*****

M. Roland Boucher poursuit encore cette année ses études à N.A.I.T., à Edmonton. Nos voeux les plus sincères de succès.

*****

Enfin, s'il y en a parmi vous qui aimeraient voir publier certaines nouvelles, on est prié de bien vouloir téléphoner au numéro suivant: 925-3883.

PICARDVILLE

La fermeture de l'école Ste-Bernadette a aussi marqué la fin de toutes activités scolaires à Picardville. En Effet, les écoles publiques sont déjà fermées depuis quelques années et les élèves doivent maintenant se diviser en trois groupes: ceux qui veulent du français doivent se rendre à Vimy jusqu'à la neuvième année, et les autres vont à Westlock, à l'école publique ou séparée, selon le cas; tous voyagent par autobus scolaire.

*****

M. et Mme Normand St-Louis sont les heureux parents d'une petite fille qui porte les noms de Lucie-Paula. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Marsolais de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant. M. et Mme H. Lecky sont aussi les heureux parents d'une petite fille, leur cinquième enfant. Sincères félicitations à tous.

*****

Plusieurs parents et amis assistaient, le 6 septembre dernier à Westlock, au mariage de Mlle Pauline Boucher, dernière fille de M. et Mme Lucien Boucher, à M. Michael Fédina de Westlock.

A cette occasion, M. et Mme Dennis Evans étaient venus de North Surrey, C.-B., le Constable et Mme A Puhlman d'Edmonton, M. et Mme H. Pipke de Busby, M. et Mme Ray Boucher de Lanaria, Mme Roland Boucher de Westlock (M. Boucher est encore hospitalisé à l'Hôpital universitaire d'Edmonton), M. et Mme E. Jenke de Picardville. Ce sont tous là des frères ou soeurs de la mariée. Il y avait aussi plusieurs parents venus d'Ed-

(suite à la page 16)

ST-JOACHIM

Mercredi dernier avait lieu la première réunion de la saison du Club LaJoie. Un bon nombre de personnes étaient présentes et passèrent ensemble un très agréable après-midi. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 octobre, à 1h. 30. Tous sont cordialement invités et bienvenus.

*****

M. et Mme Roger Paradis sont les heureux parents d'un fils, Marc Alain, dont le parrain et la marraine sont M. et Mme Roger Belland. Félicitations.

*****

Samedi dernier fut célébré le mariage de Mlle Irène Boulanger, fille de M. et Mme Jean-Marie Boulanger à M. Serge Benoit, fils de M. et Mme Léo-Paul Benoit. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Jean Gariépy. Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à ce jeune couple.

*****

Nous vous rappelons que le Centre d'Art de St-Joachim reprendra ses activités le 6 octobre prochain. La série comprend dix cours, les lundis soirs de 7h.30 à 9h., et ne coûte que $15.00. L'on requiert cependant la participation de 15 élèves... alors à vous d'en profiter. L'on vous rappelle aussi que les participants pourront utiliser la salle tous les samedis, de 1h.30 à 4h.

Pour s'inscrire à ces cours qui seront dirigés par M. E. Hanson de l'Université, prière de téléphoner à M. Gérard J. Baril, 482-3153.

AVIS IMPORTANT

LES PROPRIETAIRES DE DEMEURES UTILISEES A DES FINS DE VACANCES OU RECREATIONNELLES SONT ELIGIBLES A UN RABAIS D'EVALUATION ET DE TAXES

* Si la demeure a été utilisée à des fins de vacances ou récréationnelles au cours de l'année précédente, et
* si la demeure n'a pas été occupée par le propriétaire ou sa famille pour plus de 120 jours au cours de la même année, et
* si le propriétaire n'en a tiré aucun revenu sous forme de loyer pour l'utilisation de la demeure au cours de la même année, et
* si le propriétaire a dûment rempli un certificat attestant de cet état de choses au plus tard le 15 novembre de la même année précédente.

On doit se procurer ces certificats, les remplir et les retourner à l'une ou l'autre des adresses suivantes, selon le cas:

* Dans les villes, municipalités, villages, districts municipaux et comtés: L'officier de la taxation ou le Greffier municipal ou le Secrétaire.
* Dans les Districts en friche et les Régions désignées: le bureau du Ministère des Affaires Municipales à Medicine Hat, Calgary, Rocky Mountain House, Edson, Evansburg, Bonnyville, Lac LaBiche, Westlock, High Prairie, Spirit River, Peace River, Valleyview, High Level, Hanna, Consort, Oyen ou Edmonton.



PROVINCE DE L'ALBERTA

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

F.C. COLBORNE, Ministre

A.W. MORRISON, Sous-ministre

VIMY

Le 24 septembre dernier ont commencé à Westlock les cours "Christopher"; MM. Mike Heins et Laurier Fortier y prennent part. Félicitations et meilleurs voeux.

*****

Nos plus sincères sympathies à M. et Mme Alphonse Bilodeau à la suite du décès d'un parent, M. Joseph Gagnon de la province de Québec.

*****

M. et Mme Euclide Deschâtelets d'Amos, Qué., accompagnés de Mme F. Larose, étaient de passage chez M. et Mme Albréda Fortier ainsi que Sr Gabrielle Fortier et Mme Aimé Fortier.

Mme Ernest Demers ainsi que M. et Mme Paul Kaufman de Burbanks, Californie ont rendu visite aux familles Seguin et Lachance.

D'autre part, Mme Aurore Dusseault visitait sa fille, Mme Henri Regimbald, de même que M. et Mme Wilfred Seguin.

FALHER

Mme Madeleine Bradley est en visite pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Despins.

M. et Mme Gaston Gervais ont la visite de leur fille Louise et de son époux; ces derniers visitent aussi leurs nombreux amis de Falher.

M. et Mme Bernard Viens visitaient dernièrement leurs parents, M. et Mme Paul Despins.

Pour leur part, M. et Mme Hervé Bellerive ont eu l'heureuse surprise de voir arriver leur fils Roger de Portland, venu assister à la graduation de sa soeur Monique. Roger est grand amateur de hockey, son sport favori. A la même occasion, Mme Bellerive a eu la visite de son frère et de sa belle-soeur, M. et Mme Jos Gagné de St-Boniface au Manitoba.

*****

Mme Juliette Courchène et Mme Cécile Boisvert sont toutes deux parties à Edmonton pour quelques jours, avant de se rendre ensuite à Calgary assister au mariage de Mlle Carmen Roy. Nous leur souhaitons un bon voyage et beaucoup de plaisir.

M. Laurent Lemire est parti en voyage d'affaires à Red Deer.

Mme Laurent Tessier et sa fille Suzanne se sont rendues à Edmonton pour y visiter Marcel et Rachelle.

*****

Une autre famille nous est arrivée de Girouxville; il s'agit de M. et Mme Armand Giroux à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Falher.

*****

M. Paul Gervais qui était hospitalisé à McLennan depuis déjà quelques semaines est maintenant de retour dans sa famille. D'autre part, Mme Adélard Ouellette *est revenue, elle aussi*, de l'hôpital de Peace River. A ces deux malades, nos voeux de complet rétablissement.

McLENNAN

A tous nos malades, Mmes H. Dufresne, P. Marcoux, I. Dumesnil, E. Girard ainsi que MM. A. Charland, H. Labbé et R. Lussier, nos plus sincères souhaits de prompt rétablissement et retour à la santé.

*****

Il nous a fait grand plaisir de revoir M. et Mme V. Limoges, revenus d'une intéressante vacance en Colombie-Britannique et dans l'Idaho. Mme Limoges reprendra l'enseignement de la musique, chose qu'elle fait admirablement bien s'il faut en juger par les succès de ses élèves aux examens annuels du Western Board.

*****

Mme Savard, résidente du Foyer N.-D.-du-Lac, se rendait récemment à Edmonton en compagnie de sa fille religieuse, Sr Yvonne Laurin, pour y rencontrer sa soeur récemment arrivée de Californie. Il va sans dire que ce fut une heureuse rencontre.

*****

Deux membres du C.W.L. local, Mmes J. Carley jr, présidente régionale et F. Kelly, se sont rendues au Congrès annuel *tenu du 15 au 20* septembre à Victoria. Nos deux déléguées se font d'enthousiastes interprètes de ce qu'implique le mot d'ordre de cette année pour l'organisme: "Action".

*****

Nous partageons les joies de nos concitoyens. Ainsi, celle de M. et Mme J. Marcoux qui ont reçu la visite-surprise de leur fils Léon, à l'emploi d'une compagnie d'huile du Manitoba; celle aussi de M. et Mme L. Laurin qui ont eu le plaisir d'apprendre que leur fille Louise et leur gendre M. G. Caron allaient s'établir près d'eux à la plage Winnagami où Gustave sera apprenti comme Gardien de Parcs provinciaux. Il assiste ce mois-ci à une courte session d'étude tenue à Grande Prairie.

*****

Au nom de toutes les dames présentes, un sincère merci à Mme J. Deslauriers qui, tout dernièrement, leur offrait l'hospitalité à l'occasion d'un cours de "broderie liquide".

BEAUMONT

Mme Adrien Vallée est présentement hospitalisée; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

*****

Sincères félicitations aux nouveaux parents suivants:

M. et Mme Ernest Goudreau qui on eu un fils, Joseph, Ernest, Réal. *Parrain et marraine*, M. et Mme Nicolet, grands-parents.

M. et Mme Médéric Juneau à qui est née une fille, Gloria, Stella. Parrain et marraine, M. Mme Robert LeBlanc.

M. et Mme Laurier Gobeil qui ont eu un fils, Joseph, Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Marcellin Gobeil.

Et enfin, à M. et Mme Gérard Goudreau qui sont les heureux parents d'une fille.

****

M. Rémi Lavigne et son épouse de Trois-Rivières visitent présentement leurs parents. Mlle Anne-Marie O'Sullivan est venue visiter Beaumont pour quelque temps; comme elle s'y plaisait beaucoup, elle a décidé de demeurer avec nous pour un an. Bonne chance.

*****

Sincères félicitations à Mlle Marie Maltais qui a conservé un pourcentage de 93 en français et qui s'est mérité une bourse de $200. Mlle Maltais, qui fréquentait l'école de Leduc l'an dernier, poursuit cette année ses études à l'Université de Red Deer.

*****

Un incendie a complètement rasé l'un des poulaillers de M. Alexandre Goudreau; fort heureusement pour lui, il n'y avait pas de poules dedans... ce qui réduit d'autant ses pertes.

Morinville

Les Femmes Chrétiennes ont eu leur première assemblée mardi dernier. Chacune a été assez bonne d'accepter une responsabilité pour la prochaine année. Il a été décidé qu'au cours du mois d'octobre, il serait question de l'éducation des enfants.

*****

Commençant dimanche prochain, 5 octobre, il y aura déjeuner servi au Centre de Morinville après chacune des trois messes dominicales, tous les premiers dimanches du mois. Les profits de ces déjeuners serviront à défrayer le coût du pavage du Centre.

*****

M. Hector Ricard est mainte-

(suite à la page 16)

Le Chapelet à CHFA

OCTOBRE

1. Famille Marie-Louise Bérubé, Beaumont.
2. Paroisse St-Joachim, Edmonton.
3. Radio-Edmonton Ltée.
4. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
6. Collège Notre-Dame, Falher.
7. Famille Edouard Goudreau, Beaumont.
8. Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul.
9. Paroisse-Cathédrale, McLennan.
10. Paroisse St-Louis, Bonnyville.
11. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
13. Famille Placide Gervais, Falher.
14. Paroisse-Cathédrale, St-Paul.
15. Famille Eugène Trottier, Edmonton.
16. Famille de Mme Blanche Dumas, *Falher*.
17. Paroisse de Jean-Côté.
18. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
20. Famille Hector Guénette, Falher.
21. Famille René Préfontaine, Edmonton.
22. Paroisse de St-Albert.
23. Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
24. Famille Arthur Robert, St-Albert.

Evénements

LE 5 OCTOBRE

Thé annuel au Collège St-Antoine, 6770 - 129e avenue, de deux à cinq heures p.m. Les Révérends Pères Franciscains souhaitent la plus cordiale bienvenue à tous à ce Thé organisé par les dames du C.W.L. de la paroisse St-François.

*****

LE 6 OCTOBRE

La Société Mater Christi annonce la tenue de son assemblée mensuelle, à 8h. p.m., en la Cathédrale St-Joseph, angle de la 113 rue et de l'avenue Jasper. L'assemblée sera suivie de la célébration de la messe.

*****

6 OCTOBRE

Film français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Le Niger, jeune république". La représentation commence à 7h. 30 p.m. Entrée gratuite.

VIENNENT DE PARAITRE --

NAPOLEON VU PAR GUILLEMIN

Le Professeur HENRI GUILLEMIN est bien connu des téléspectateurs canadiens. Il est sans contredit un historien controversé. Ses jugements sur Napoléon ont soulevé de nombreux commentaires aussi bien au Canada qu'en Europe et plusieurs admirateurs de l'Empereur ont été grandement choqués de voir leur idole déboulonnée avec tant de maestria.

On a accusé le Professeur Guillemin de déterrer le détail sordide, d'avoir le goût du dénigrement, de rechercher le bruit au moyen du scandale, d'être un iconoclaste.

A ces accusations, Henri Guillemin se contente de répondre sèchement: "Pas gai de reconnaître immonde ce que l'on a cru noble, mais la réalité avant tout".

Qui a raison, Henri Guillemin, reconnu comme un historien extrêmement sérieux par de nombreuses revues littéraires en cette "année Napoléon", ou le public, conditionné depuis un siècle et demi à avaler sans discussion les épisodes les plus embellis de "l'épopée napoléonienne"?

Le livre que les Editions de l'Homme viennent de publier conjointement avec les Editions Ici Radio-Canada a servi de base à la populaire série d'émissions du même titre, produite par la Télévision de la Suisse Romande, qui a été diffusée sur le réseau français de télévision de Radio-Canada.

EN CUISINANT DE 5 A 6 AVEC JULIETTE HUOT

JULIETTE HUOT, Miss Radio-Télévision 1969 au Québec, est une personnalité fort connue dans les milieux artistiques québécois. Rompue dès son jeune âge aux exigences du théâtre, elle anima, au cours des années, une foule d'émissions de radio, de télévision. Qui ne se souvient pas de sa création particulièrement réaliste de "la mère", dans Un simple soldat, de Marcel Dubé?

On la connaissait comme comédienne, voilà qu'elle se révèle maintenant un cordon-bleu émérite.

Sa grande humilité la force naturellement à dire (à qui veut bien l'entendre) qu'elle fait simplement partie des "dilletanti" de l'art culinaire.

Elle ne veut pas jouer à l'experte, se défend de l'être, et son seul but est simplement de livrer le fruit de son expérience.

C'est d'ailleurs à la demande générale des télespectatrices qui, depuis un an, suivent régulièrement sa chronique à l'émission "LE 5 A 6" au canal 10 de Montréal, qu'elle a finalement décidé de publier ses recettes.

JULIETTE HUOT cuisine depuis toujours... ou presque. Elle a commencé très jeune, dans sa famille et, depuis, n'a cessé de perfectionner son art.

Chaque fois qu'elle tombait sur une recette dont les ingrédients et la préparation lui plaisaient particulièrement, elle décidait de la mettre à l'essai et, si l'épreuve était heureuse, elle ne manquait pas de l'ajouter à son répertoire.

Combien vrai! Chez son éditeur, JULIETTE HUOT, avec ses recettes maison, a mis l'eau à la bouche de tous ceux qui travaillaient à la préparation de son livre. Comme le disait si bien un typographe: "Rien que de composer le texte d'un livre semblable, j'anticipais déjà le souper à 9 heures du matin!"

Réaction naturelle, qu'auront tous les lecteurs en consultant les recettes succulentes de notre amie Juliette.

LES ARMES DE CHASSE

par Yves JARRETIE

LES ARMES DE CHASSE est le premier livre du genre en français et publié au Canada.

Il explique en détail ce que devrait connaître tout amateur de chasse dès qu'il s'agit d'armes, de leur choix, de leur entretien, de leur qualité ainsi que dans la variété de munitions et de calibres qui s'offrent aux amateurs de chez-nous.

Un chapitre est spécialement consacré à la taxidermie.

Voici ce que pense du livre son préfacier, M. Gabriel Loubier, Ministre du Tourisme:

"Ami chasseur, voici un livre tout à fait différent, mais qui traite pourtant d'un sujet cher à tous les nemrods, novices comme experts. Il plaira autant à ceux qui convoitent les meilleurs gibiers qu'à ceux qui désirent tout simplement se renseigner sur les armes de chasse."

Ces trois livres des Editions de l'Homme, "En cuisinant de 5 à 6 avec Juliette Huot", "Napoléon vu par Guillemin" et "Les armes de chasse" sont en vente au prix de $2.00 l'unité dans les librairies de la province de Québec. On peut aussi se les procurer directement du distributeur: l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue De La-Gauchetière, Montréal 132.

La campagne d'abonnements aux JMC bat son plein

La réputation des Jeunesses Musicales du Canada n'est plus à faire. Fondée en 1949, les Jeunesses Musicales du Canada célèbrent donc cette année, leur vingtième anniversaire. Toujours fidèles à leur but qui est de faire aimer et connaître la bonne musique parmi les jeunes, les JMC ont au cours de ces vingt années, présenté aux auditeurs canadiens des artistes de toute première classe. Il suffit de rappeler que ce sont les JMC qui ont fait connaître des artistes tels que Maureen Forrester, Marek Jablonsky d'Edmonton, et Dale Barltett de Lethbridge. Plusieurs de ces artistes font maintenant carrière sur le plan international.

C'est avec plaisir et fierté que la section d'Edmonton des JMC annonce le programme de ses activités pour la saison 1969-70.



Le pianiste Anthony Goldstone.

La saison commencera le dimanche 2 novembre avec le concert du Trio Foerstrovo de Tchécoslovaquie. Il s'agit d'un ensemble de violon, violoncelle et piano.

Le 23 novembre, ce sera le récital du jeune pianiste anglais de vingt-cinq ans, Anthony Goldstone.

Le 18 janvier, les abonnés des JMC pourront applaudir le Quatuor Bourque, ensemble de quatre saxophones, fondé au camp des JMC du Mont Orford.

La saison se terminera le 1er mars par le concert de l'Alberta Chamber Trio (flute, violoncelle et piano).

Cette année, les concerts auront lieu au Convocation Hall de l'Université de l'Alberta, et fait intéressant à remarquer, ils auront tous lieu le dimanche après-midi à deux heures, constituant de ce fait une excellente occasion de se distraire "en famille".

Il n'y aura admission que sur présentation de la carte d'abonnement. Trois types d'abonnements sont disponibles: a) étudiant à $3.00; b) membre privilégié à $6.00 - ceci pour toute personne qui n'est pas étudiante; c) famille à $12.00.

Les cartes d'abonnements sont en vente chez Mike, 10062 avenue Jasper, ainsi qu'auprès des membres du comité, en particulier, Mme F.D. Otto (434-2416, 12319 - 52e avenue) et Mme T. V. Narayana (433-2350, 11803 - 87e avenue).



"Vitamines supplémentaires" -- cette indication paraissant sur les emballages de produits alimentaires, donne l'impression à de nombreux acheteurs que la qualité de l'aliment en question est améliorée ou qu'il est en quelque sorte meilleur que s'il ne contenait pas de vitamines supplémentaires.

L'Association des Consommateurs du Canada se préoccupe au sujet de la publicité faite pour les produits alimentaires contenant des vitamines supplémentaires. Jusqu'à il y a quelques années seulement, les vitamines étaient ajoutées aux aliments dans un but nutritif uniquement. Au cours de ces dernières années cependant, il semble qu'une tendance toujours croissante à ajouter des vitamines aux aliments dans un but publicitaire se manifeste, sans que cela soit justifié du point de vue nutritif.

L'addition de certaines vitamines aux aliments est autorisée au Canada depuis au moins un quart de siècle. Les vitamines A, B, C et D peuvent être ajoutées à certains aliments dans les limites de certaines spécifications. Cependant, la tendance à ajouter des vitamines aux aliments sans discernement préoccupe la Direction des Aliments et Drogues, division du Ministère National de la Santé et du Bien-Etre.

Examinons ici l'effet produit par l'addition de vitamines aux aliments. Il semble qu'aucune intolérance n'ait été constatée lors de la consommation d'une grande quantité de vitamines solubles dans l'eau, telle que la vitamine C (acide ascorbique) et les vitamines B (thiamine, riboflavine, niacine et pyroxidine). Les quantités consommées en excès des quantités utiles sont simplement éliminées dans l'urine.

Des symptômes d'intoxication ont été constatés pour excès de vitamine A, bien que la quantité nécessaire pour intoxiquer un individu dépasse de beaucoup celle qu'un aliment pourrait vraisemblablement contenir.

D'autre part, il suffit d'un excès relativement bas de vitamine D pour produire des symptômes d'intoxication, particulièrement chez les enfants. Les bébés et les enfants qui grandissent ont besoin de 400 unités internationales de vitamine D par jour. Un sondage entrepris récemment a révélé qu'il est très possible d'absorber jusqu'à 4,000 unités internationales par jour en consommant divers aliments qui contiennent un supplément de vitamine D. Il va sans dire que ceci est loin d'être désirable.

Les règlements touchant aux aliments et drogues ont été modifiés, de façon à permettre une plus grande surveillance sur l'addition de vitamines, de minéraux et d'acides aminés aux aliments. Selon les nouveaux règlements, il ne sera plus permis d'ajouter des vitamines D à certains produits qui en contenaient auparavant.

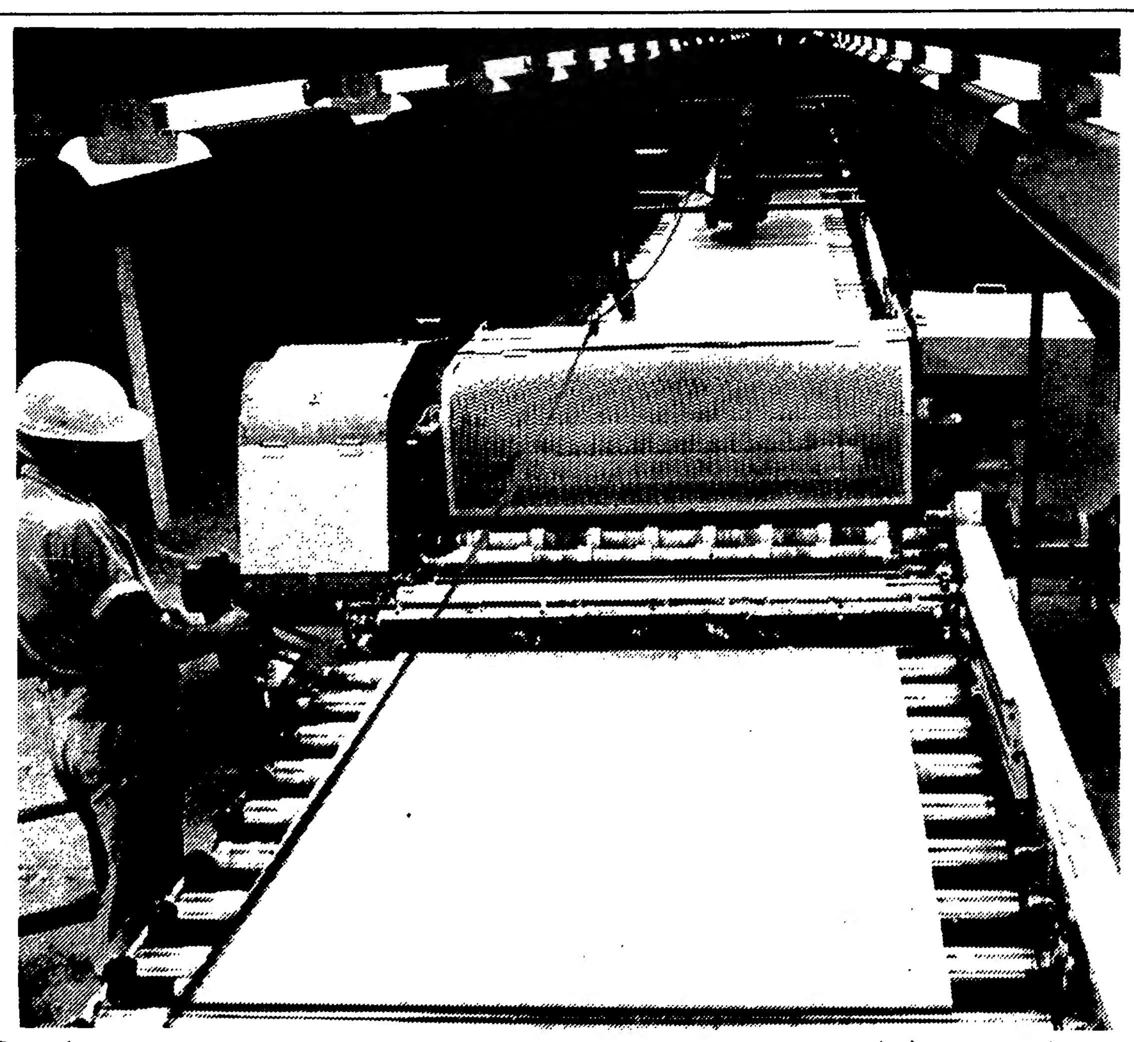
Le peuple canadien se classe parmi ceux qui sont les mieux nourris au monde et la majorité d'entre nous n'avons pas à craindre que notre régime alimentaire soit insuffisant. De ce fait, la publicité qui tend à faire passer un aliment pour supérieur parce qu'il contient des vitamines supplémentaires donne une impression trompeuse, en ce qui concerne la valeur et les qualités nutritives des aliments.

SAVEZ-VOUS QUE:

Lorsque vous achetez des oeufs, il vaut mieux vous baser sur leur prix pour décider quelle taille choisir? Les gros oeufs de catégorie A pèsent un minimum de 24 onces par douzaine, les oeufs moyens ne pèsent pas moins de 21 onces par douzaine et les petits pas moins de 18 onces par douzaine. Comparez les prix once par once, de façon à déterminer quelle est la taille la plus économique.

Qu'avant la télévision, personne ne savait à quoi ressemblait un mal de tête!

Qu'une brochure décrivant "l'Association des Consommateurs du Canada" peut être obtenue gratuitement en écrivant dans ce sens à l'Association des Consommateurs du Canada, 100 rue Gloucester, Ottawa 4, Ont.



Ce ruban sans fin de planche murale sort d'une nouvelle presse installée à l'usine de la Canadian Gypsum à Hagersville, Ontario. La gypse utilisée provient d'une mine située sous l'usine, ce qui rend l'opération encore plus économique. Une seule machine comme celle-ci peut fabriquer suffisamment de planche pour satisfaire aux besoins (murs et plafonds) de 35,000 nouvelles maisons chaque année.

Raymond Laplante et Henri Bergeron, annonceurs-conseils à Radio-Canada nous parlent du métier passionnant qu'ils exercent et des exigences requises pour devenir annonceur

L'été dernier, Raymond Laplante et Henri Bergeron étaient nommés annonceurs-conseils pour succéder à Miville Couture, décédé quelques mois plus tôt. L'avancement dont ils étaient l'objet n'a surpris personne, puisque l'un et l'autre ont toujours eu, pour leur métier et pour la langue française, le plus grand amour.

Raymond Laplante est né à Québec. Et c'est dans cette ville qu'il a fait ses débuts comme annonceur, au poste CHRC. Il a travaillé par la suite au poste CJBR, à Rimouski. Il est au service de Radio-Canada depuis 43. Son camarade Henri Bergeron est né au Manitoba, où il a été le premier annonceur du premier poste français de l'Ouest canadien, à Saint-Boniface. Il est le doyen des annonceurs de télévision de Radio-Canada. On sait qu'il a inventé un appareil, le mirovox, qui permet de corriger les imperfections de la voix humaine.

L'autre jour, j'ai eu le vif plaisir de déjeuner avec eux... Et la joie de les écouter, car ces hommes du monde excellent, on s'en doute, dans l'art de la conversation. Au fil des propos, je leur ai demandé ce que pouvait bien être un annonceur-conseil, si c'était là un titre honorifique ou s'il s'agissait de tâches précises...

— «L'annonceur-conseil, nous explique Raymond Laplante, est un *animateur* du groupe des annonceurs. Son rôle ne consiste pas à censurer les confrères, il n'est pas question de leur rendre la vie impossible... En collaboration très étroite avec le chef du service, l'annonceur-conseil veille à la répartition des tâches suivant les aptitudes de chaque annonceur. Certains ont du talent pour tel genre d'émissions, d'autres en ont pour un autre genre. Vous voyez ce que je veux dire? Alors, on nous consulte. Nous sommes à cet égard un peu comme le manomètre qui indique la pression dans une chaudière.»

— «L'annonceur-conseil est aussi la *conscience* du groupe, d'enchaîner Henri Bergeron. Nous n'exerçons pas de juridiction administrative, et c'est tant mieux!

LAPLANTE: Conscience du groupe, bien sûr, puisque nous sommes absolument solidaires de nos camarades. Cela va du reste assez loin: nous assumons la vulnérabilité du groupe.

BERGERON: Et puis, nous nous rendons compte du rôle des annonceurs auprès du public, au point de vue de la langue.

— Vos méthodes de travail?

LAPLANTE: Elles n'ont rien de rigide.

BERGERON: Les candidats travailleront forcément dans un cadre donné; autrement dit, nous ne leur faisons pas faire n'importe quoi...

LAPLANTE: Seulement, nous ne les mettons pas tous dans le même moule. Nous faisons en sorte qu'ils brisent eux-mêmes leur coquille, afin qu'ils puissent voler de leurs propres ailes le plus tôt possible.

— Combien faut-il de temps pour former un annonceur? Je parle de la moyenne, c'est-à-dire de ceux qui ont du talent, non pas de ceux qui sont exceptionnellement doués.



Henri BERGERON et Raymond LAPLANTE

BERGERON: Il faut mettre sept ou huit ans. Au bout de ce temps, un annonceur possède son métier.

LAPLANTE: Pour en revenir aux méthodes de travail, nous utilisons les moyens *audio*: les candidats se servent du magnétophone pour leurs essais de voix, etc. Pas question de cours par correspondance, vous pensez bien.

— Est-ce que, comme annonceurs-conseils, vous faites l'un et l'autre exactement la même chose, ou si vous avez chacun votre secteur d'activité?

LAPLANTE: La seule différence entre nous, c'est que je dispose d'un peu plus de temps que mon collègue...

BERGERON: Je suis en effet passablement pris par l'horaire...

LAPLANTE: Ceci dit, je peux compter sur Henri en toutes circonstances, notamment en ce qui touche la valeur des candidats au point de vue linguistique.

— Quelles sont, messieurs, les qualités que vous exigez des candidats?

LAPLANTE: D'abord, le don de la communication. Ce don est évident chez certains, il se manifeste donc d'emblée; il n'est qu'en puissance chez d'autres. Voyez-vous, il s'agit, dans ce domaine comme au théâtre, de passer la rampe... Celle du micro ou de l'écran. Il y en a qui n'y arrivent jamais; ils ne peuvent pas communiquer.

BERGERON: La culture générale et l'ouverture d'esprit sont nécessaires aussi dans notre métier. Ajoutons à cela la capacité de s'intégrer à un milieu. Il faut de toute manière être déjà intégré au milieu canadien. C'est pourquoi nous n'embauchons pas les étrangers.

— Sur quoi vous fondez-vous pour juger les candidats?

BERGERON: Nous les jugeons sur deux points: le fond et la forme. Dans l'analyse d'un texte, ou même de la personnalité d'un annonceur, nous séparons les deux choses, l'analyse nous y contraint. Mais dans la pratique, dans la communication sociale, si vous préférez, fond et forme se confondent et doivent se confondre. On n'aurait pas idée, par exemple, de mettre dans la bouche d'une autre personne les propos d'un excellent conférencier, car c'est avec sa voix, ses intonations, sa physionomie, sa couleur propre, que ce conférencier a donné son texte. Il y aurait là comme un divorce...

LAPLANTE: Nous exigeons également des candidats une solide formation générale.

BERGERON: Surtout dans les arts et les sciences... Et aussi dans les sciences humaines.

LAPLANTE: Un expert est souvent prisonnier de sa spécialité. Il nous faut des gens d'une grande souplesse intellectuelle, qui sachent mettre à la portée de tout le monde une matière parfois aride. La faculté de vulgarisation est indispensable tant en radio qu'en télévision Et puis, il faut des gens capables non seulement d'articuler, mais dont l'accent tonique soit juste. Je ne parle pas des divers accents que l'on trouve en français. Pour ma part, j'aime bien l'accent acadien. Les accents ne sont pas un problème. Le problème, c'est la mauvaise accentuation, c'est le fait de souligner de la voix les syllabes faibles et d'escamoter les syllabes fortes.

— Justement, quels sont les défauts que vous observez le plus fréquemment chez les candidats?

LAPLANTE: Je viens donc de vous en signaler un: la mauvaise accentuation, attribuable à mon avis au voisinage de l'anglais...

BERGERON: On ignore tout de la pose de voix...

LAPLANTE: La voix est mal placée, comme retenue dans la gorge...

BERGERON: On a une mauvaise conception de la lecture. La différence est trop grande entre le texte lu et le texte dit; ça sent la lecture de toute manière. D'ailleurs, on n'a pas ce sens de la musicalité de la langue... Ni le sens du rythme.

LAPLANTE: Il semble que la scolarisation ne se soit pas encore fait sentir en matière de langue.

BERGERON: On manque de culture générale.

LAPLANTE: Il serait souhaitable que les annonceurs-conseils puissent s'occuper de l'entraînement des candidats dans les postes de base de Radio-Canada.

BERGERON: Nous envoyons dans ces postes ceux qui ont des aptitudes certaines. Quant aux candidats qui n'ont peut-être pas toutes les qualités requises, s'ils possèdent en revanche le sens de la communication, eh bien! nous les engageons à continuer dans cette voie. Quelle que soit en définitive leur orientation, ce qu'ils auront appris à Radio-Canada ne pourra que leur être utile. Améliorer son élocution et en général la langue que l'on parle, c'est augmenter ses chances dans la vie.

— Vous faites le métier d'annonceur depuis pas mal d'années, vous en connaissez tous les aspects, vous avez fait des reportages au Canada et à l'étranger, des interviews dans le monde entier, vous avez présenté des émissions musicales, religieuses, théâtrales, sportives, rurales, et beaucoup d'émissions de nouvelles et d'affaires publiques; puis, avec les années, vous vous êtes en quelque sorte spécialisés: Raymond Laplante dans le grand reportage et l'interview, Henri Bergeron dans les émissions sur la langue française et sur l'astronautique. Peut-on vous demander, dans la mesure où il est possible de dissocier les divers aspects d'un métier, quel est celui que vous aimez le mieux dans le vôtre?

LAPLANTE: Pouvoir être polyvalent.

BERGERON: Au service de ces puissants moyens de communication que sont la radio et la télévision, nous nous efforçons d'être des intermédiaires entre l'expert et le public. Voilà peut-être l'aspect le plus intéressant de la profession. Ce qu'il y a de passionnant, dans ce travail, c'est le côté humain des choses. René Lecavalier, par exemple, fait des émissions sportives depuis longtemps. Il fait plus que cela en réalité: il humanise les sports.

— Le métier d'annonceur a beaucoup évolué depuis mettons vingt ans... Si bien que l'on vous considère aujourd'hui comme des animateurs. On ne se contente plus, dans un studio, de présenter les émissions: on y participe activement chaque fois que cela est possible. Estimez-vous que cette participation soit le dernier stade de l'évolution de votre métier?

LAPLANTE: Non. Il n'y a pas de raison pour que le métier d'annonceur cesse d'évoluer.

BERGERON: Aujourd'hui, l'annonceur est à certains égards presque un éducateur.

— Et pour les apprentis, quels sont les débouchés?

BERGERON: Il y en a d'abord à Radio-Canada, bien sûr, et cet aspect de la question est une de nos tâches. Les débouchés sont assez nombreux et se présentent sous diverses formes. Une première formation consisterait par exemple à travailler dans un poste privé, où l'annonceur apprend un tas de choses. C'est là une première étape. Puis, la maturité lui venant, l'annonceur peut songer à un des grands postes de la Métropole. Et, à l'intérieur de ce poste, il cherchera probablement à se spécialiser. D'une manière générale, il y a à mon avis beaucoup d'avenir pour tous ceux qui s'engagent dans le domaine de la communication. On reconnaît de plus en plus ceux qui y sont déjà comme des professionnels.

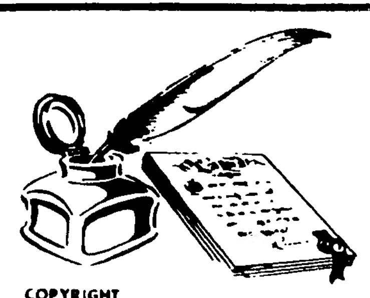
Par Jean Tétreau

CI RADIO-CANADA



La mère et son fils... Arrivant de Los Angeles, le jeune Michael Wilding arrive à l'aéroport de Londres où l'attend sa mère, l'actrice Elizabeth Taylor.

N'oubliez pas le Bal de l'Epluchette, samedi 18 octobre



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

D'autres questions au sujet de contrats

Q.- J'ai conclu l'entente d'acheter une certaine quantité de bois de charpente et le vendeur et moi-même sommes tombés d'accord sur le prix et la date de livraison. Il semblait d'accord et fier de lui et m'a déclaré que c'était là une entente entre gentilshommes, que s'il y avait désaccord quelconque il ne serait pas nécessaire de recourir à la justice, etc. Il ne m'a pas livré le bois et j'ai dû en acheter ailleurs et à prix plus fort. Puis-je maintenant le poursuivre?

R.- Non. Selon toute apparence vous avez en effet préalablement convenu avec lui que s'il y avait rupture de contrat vous n'alliez pas intenter de poursuites. Toute entente entre les parties contractantes de ne pas recourir à la justice s'il y a rupture de contrat annule du même coup la valeur elle-même du contrat. Ou bien les parties intéressées contractent - acceptent certaines clauses - ou bien elles ne le font pas. C'est assez simple mais ce devrait être bien compris et bien entendu dès le début.

Q.- Une personne que je connais possède trois terrains situés les uns à côté des autres. Un jour, la personne m'a écrit m'offrant l'un de ces lots pour la somme de $5,000. De la même façon, par lettre, j'ai accepté son offre. Lorsque j'ai accepté l'offre j'avais en tête l'un des trois terrains en particulier; mais maintenant il me dit qu'il s'agissait d'un autre que celui-là. Puis-je le forcer à me vendre le terrain qui m'intéressait?

R.- Non. Il y a en effet incertitude quant à savoir lequel des trois terrains chacun de vous avait à l'idée. Si toutefois il y avait - ou s'il y a - évidence à savoir que vous parliez tous deux du même terrain, ce serait bien différent! de toute façon ne vous attendez pas, s'il y a procès, à ce que le juge rédige pour vous un contrat déterminant lequel des trois terrains est à vendre.

Q.- Je suis vendeur de légumes en gros et garde en entreprôt une quantité assez considérable de pommes de terre. Quelqu'un a accepté de m'en acheter 50 boisseaux et nous avons convenu d'un prix. Voilà que maintenant il semble avoir reçu une meilleure offre et refuse de se conformer à notre entente. Selon lui il n'est pas tenu d'acheter ces 50 boisseaux de pommes de terre parce qu'il ne les avait pas encore choisis. Puis-je le poursuivre?

R.- Oui. Il faudra cependant que vos 50 boisseaux soient de même-marque, même qualité, etc. que lors de votre entente. Il importe peu de savoir quels seront les 50 boisseaux qu'il choisira parmi toute la quantité que vous conservez si toutes vos pommes de terre sont de même qualité. Notez que ce problème ne peut être comparé au précédent où il était très important de savoir lequel des trois terrains était en cause, deux lots ne pouvant être identiques.

Q.- Je marchandais en vue d'acheter un berger allemand. L'éleveur choisit un animal dans l'enclos, me l'amena et me demanda $100. pour la bête, prix que je convins de payer. Il me dit maintenant s'être trompé de chien! Je veux bien le croire car il y avait plusieurs autres chiens semblables dans l'enclos et le prix m'avait paru assez peu élevé, mais je veux garder CE chien - mon chien - et ne payer que le prix convenu. Puis-je le forcer à me le vendre?

R.- Oui. Il n'est pas essentiel dans un contrat que les deux parties partagent le même avis. Habituellement, il suffit qu'elles s'entendent et il est difficile, sinon impossible, pour un juge de décider de ce qu'une personne a pensé ou dit au moment de la transaction. Tout ce qu'il peut faire en pareil cas est le juger d'après les intentions des deux parties concernées.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 3 octobre
M. Roger Beaudoin, McLennan.
M. Gérard Bussière, St-Paul.
M. Henri Johnson, Guy.
M. Raymond Lehoux, High Level.
Son Ex. Mgr Philippe Lussier, Ottawa.
M. Lucien Martel, St-Isidore.
M. Gérard Riopel, Picardville.
Sr Florence Bourbonnais, f.j., Vimy.
Sr Blanche Lepage, f.j., Edmonton.
Sr Marie Pierre Thomas, f.j., Edmonton.

SAMEDI, 4 octobre
M. Germain Bastien, Guy.
M. François Belzile, Peace River.
M. Georges Joly, St-Edouard.
M. Maurice L. Plante, St-Paul.
Sr Rollande Brodeur, c.s.c., Edmonton.

DIMANCHE, 5 octobre
M. Raymond Sabourin, Morinville.

LUNDI, 6 octobre
Mlle Madeleine Fontaine, Tomahawk.
M. Raymond L. Tremblay, Fort McMurray.

MARDI, 7 octobre
M. René Dubeau, St-Edouard.
M. Denis A. Hébert, Edmonton.

MERCREDI, 8 octobre
M. Gérard Gaudreault, Falher.
M. Louis L'Heureux, Beaumont.
Mlle Aurore Mageau, Edmonton.
M. William Veness, St-Albert.

JEUDI, 9 octobre
M. Lucien Bédard, Edmonton.
Mlle Céline Belzile, Montréal.
M. Daniel Boisvert, St-Albert.
M. Lyle Dierkhising, Bonnyville
Dr Arthur Laventure, Spirit River.
Sr Ruth Wirachowski, s.c.e., Trochu.

AVEC TOTO

On a donné à Toto un petit verre de liqueur douce avec deux biscuits pour tremper dedans. Une fois son verre vidé, Toto désire encore de la liqueur.

-Mais, lui dit sa maman, tu en as eu assez.

-Je n'en ai pas eu du tout, répond-il piteusement; ce sont les deux biscuits que j'ai mangés qui ont tout bu.

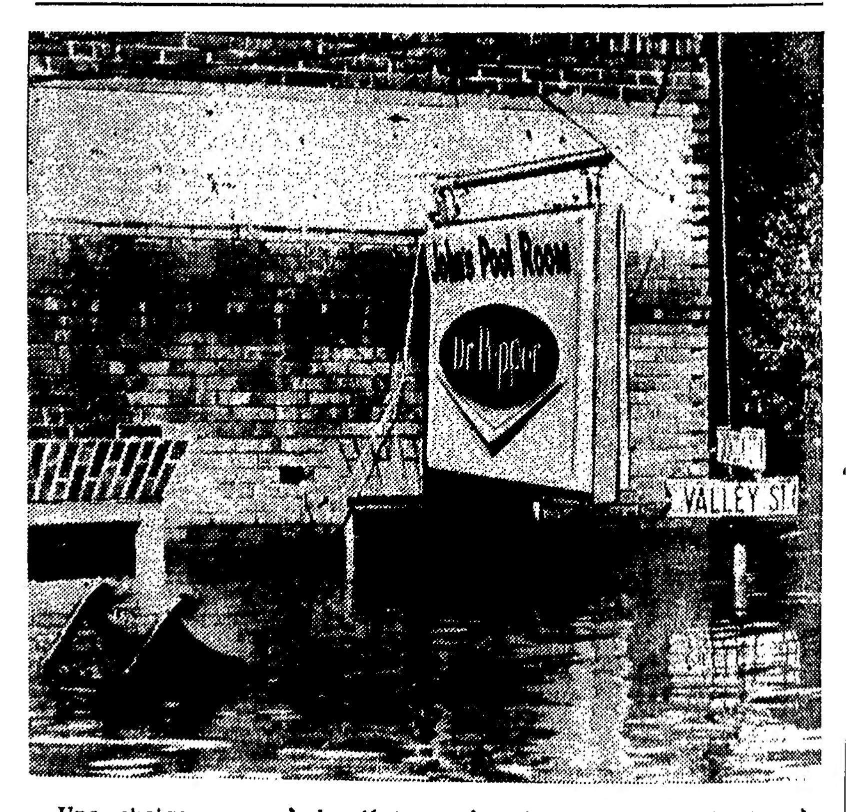
Les Mots croisés du *franco-albertain*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTAL
1 - Récipient dans lequel on opère la vaporisation.
2 - Etablissement où l'on enseigne - Action de s'élancer.
3 - Ensemble des cérémonies qui se pratiquent dans une religion - Emotionné, troublé - Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
4 - Idem. - Du verbe avoir - Machine hydraulique formée de godets attachés à une chaîne sans fin.
5 - Liquide filtré dans lequel ne subsiste aucune matière en suspension - D'un verbe gai.
6 - Instrument pour égoutter les bouteilles - Larme.
7 - Abrév. de Compagnie - Remettre par trahison.
8 - Exposais au grand air - Sainte.
9 - Etat naturel de chagrin, de mélancolie - Eminence.
10 - Chef des Métis révoltés - Négation.
11 - Pron. ind. - Pron. pers. - Petit âne.
12 - En neuvième lieu.

VERTICAL
1 - Action de vérifier.
2 - Transformer en acide - Négation.
3 - Vase de terre ou de métal de formes diverses - Grand lac.
4 - Sel de l'acide oléique - Le premier en son genre - Quatre, en chiffres romains.
5 - Note de musique - Term. d'inf. - Meuble de repos - Mesure itinéraire chinoise.
6 - Faire administrer par l'Etat.
7 - L'un des fils de Noé - Thaïlande.
8 - Sulfate double d'aluminium et de potassium - Action de prendre.
9 - Adj. poss. - Filet sous les oves d'un chapiteau - Ancien Etat voisin de la Chaldée.
10 - Récipients destinés à contenir de l'encre - Venu au monde.
11 - Du verbe avoir - Extrémité d'une pièce qu'on a façonnée pour la faire entrer dans un trou de même équarrissage.
12 - Action de rapatrier.

SOLUTION EN PAGE 15



Une chaise vogue à la dérive près d'une salle de billard après que l'ouragan Camille eût fait sortir de son lit la rivière James, en Virginie. La tempête a causé des millions de dollars de dégâts et une trentaine de pertes de vie. Ce seraient les pires inondations jamais vues dans la région.

Orientation familiale

Comment prévenir la "crise"..

De nos jours, nous avons tellement de familles qui viennent tout près de la ruine complète! Les communications sont rendues telles entre mari et femme qu'il n'y a vraiment plus grand chose à faire, sinon que chacun s'en aille de son côté... Ceci est vraiment triste... Mais pourquoi cela arrive-t-il? Comment se fait-il que même les recommandations de personnes qualifiées deviennent pratiquement inutiles...

Notre société est vraiment très fière... (et ceci inclut chacun de nous, n'oubliez pas...) Personne ne veut que le voisin sache combien les communications sont devenues tendues dans le foyer! "qu'est-ce que les gens vont dire?.. Nous prévoyons le moment de désintégration éventuelle... mais nous gardons tout cela pour nous "deux"... Nous évitons ainsi le "scandale"... (mais nous en préparons un fameux!)

Nous avons entrepris la "lutte" ensemble, et nous la terminerons ensemble, disons-nous... Nous montons dans le "ring" à deux.. et rendus à la 9e ronde d'un combat de 10, l'un ou l'autre ou même les deux déjà KO (mis hors de combat...) alors, décidons-nous, nous appellerons quelqu'un... ou plus souvent qu'autrement, l'un des deux n'en peut plus et vient chercher de l'aide à l'insu du partenaire...

Puis-je suggérer que nous laissions tomber cette fausse fierté... et réalisons pour de bon que TOUS les couples éprouvent des difficultés... peu importe ce qu'ils ont l'air à l'occasion de "parties", réceptions, sur la rue, etc...

Soyons maintenant pratiques: lorsque vous réalisez tous les deux, que les communications deviennent difficiles ou plus compliquées, pourquoi ne pas discuter du problème quand c'est encore le temps! Lorsque les communications ne sont pas rendues encore au point que vous ne pouvez pas vous parler l'un l'autre... Pourquoi ne pas appeler un tiers parti pour former le triangle... Cette troisième personne doit être quelqu'un à qui vous pouvez vous fier..., qui connaît quelque chose des relations familiales, quelqu'un qui puisse réellement vous aider...

Je défie quelque couple que ce soit de se lever et de dire que leurs communications sont à un degré constant et idéal... Remarquez bien que je n'écris pas qu'il n'y en a pas... je dis simplement qu'il me reste à en rencontrer... Et si c'est vrai, pourquoi les couples ne considèrent-ils pas qu'il y a tellement de bonheur devant eux... et tellement de prévention! S'il vous plait, puis-je vous demander que durant le prochain "commercial" de TV, si vous n'avez rien d'autre à faire, que vous en discutiez tous les deux, ok?

Guy Goyette, Directeur,
Service d'Orientation Familiale,
Dist. Smoky River, Falher.

FLAIRETOUT

Deloule! Son tourne-disque n'a que deux vitesses, 33 1/3 et 78 tours. Le disque acheté en est un de 45 tours et n'a donc pu être utilisé.

LES 8 ERREURS

1. Le quai est plus haut.
2. La dame de droite n'a plus de chapeau.
3. Le loquet de la porte de la locomotive est différent.
4. La deuxième valise est plus petite.
5. Le premier nuage de vapeur a une autre forme.
6. La grille du côté de la locomotive est différente.
7. La plateforme arrière est plus longue.
8. Le chef de gare n'a plus de mouchoir dans sa poche.

Costumes lunaires pour petits garçons

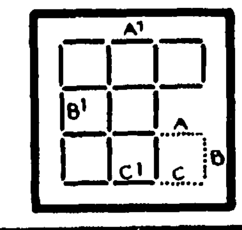
NEW YORK - Les couturiers américains présentent, à l'intention des enfants, des modèles qui s'inspirent de la désormais célèbre expédition Apollo 11.

Les petits garçons qui aiment jouer en se donnant des rôles de cosmonautes, seront ravis en voyant le "costume lunaire". Ce vêtement genre salopette, avec fermeture à glissière à l'avant, col roulé, longues manches et pantalon donnant de l'ampleur est réalisé en coton et nylon.

Le modèle, de nuance beige, comporte des empiècements bleu marine. La plupart des couturiers nord-américains proposent le style jumpsuit dans les collections d'automne. On utilise un choix de couleurs dont les teintes dominantes sont le bleu, le gris argent et autres nuances lunaires.

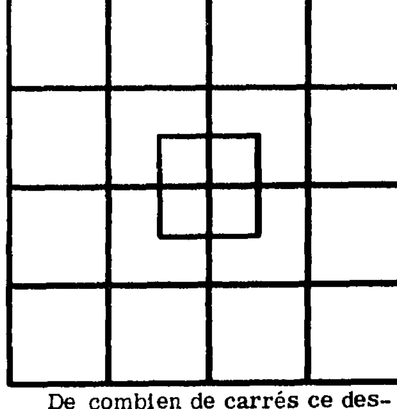
Le thème est repris chez les fabricants de produits de beauté. Une maison américaine bien connue a lancé les maquillages "Earthbeam" rayon terrestre pour le jour, et "Moonbeam" rayon de lune, pour le soir, s'inspirant des émissions couleurs qui ont permis de suivre à la télévision l'historique mission Apollo 11.

Devinette



CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



De combien de carrés ce dessin se compose-t-il?

A votre service

LES IMMORTELLES

Interprète-compositeur: Jean-Pierre Ferland

Vous avez nom que je voudrais pour ma maîtresse
Vous avez nom que les amours devraient connaître
Mais elles vivront ce que vivent les roses,
L'espace d'un vous-savez-quoi
Ne s'appelleront jamais immortelles
Ne seront jamais qu'un feu de joie.

Mais vous ne saurez le soir d'une vieillesse,
Ou vieil amour sur vieil amour, là on se berce,
Le coeur usé mais plus tendre qu'avant
Fragile à l'oeil, sensible au vent,
Sachant la vie sur son dernier printemps
Pauvres immortelles.

Le plus je tresse ma chanson, le plus j'y pense,
Que ce qui meurt a plus de poids et d'importance
J'amour la vie, mamour à sa façon
J'aime l'amour et le printemps
Comme je voudrais ce soir que ma chanson
S'achève et meure doucement.
Mais vous avez nom que je voudrais, pour ma maîtresse.



Vétéran de la guerre '14 - '18, descendu par les hommes du célèbre Baron Rouge, Tom Williams déclare que rien au monde ne le satisfait plus que de piloter encore aujourd'hui un avion... malgré ses 83 ans. Encore très alerte, on le voit ici à l'intérieur d'un jet Tutor dans lequel il venait de faire une petite ballade au-dessus de Toronto.

CARTES PROFESSIONNELLES



Selon certains estimés, M. et Mme Aristote Onassis auraient dépensé entre $15 et $20 millions de dollars depuis leur mariage l'année dernière. C'est sans doute beaucoup d'argent, mais si l'on considère aussi qu'ils possèdent plusieurs résidences et pas moins de 202 servants et servantes... un peu partout dans le monde, "ça peut s'expliquer".

Jackie Onassis aurait dépensé plus de $20 millions en un an

ATHENES - Madame Jacqueline Onassis aurait dépensé vingt millions de dollars au cours de l'année qui vient de s'écouler. Selon les boutiquiers, les propriétaires de clubs de nuit et autres hommes d'affaires grecs, le montant, s'il n'atteint pas ce chiffre, s'élève sûrement à plusieurs centaines de mille dollars.

Ce chiffre de $20 millions a été publié d'après un journal américain, sous la plume de Jack Anderson.

"Si Jackie achète tout ce dont les journaux parlent" déclare un porte-parole politique, "elle doit le faire en dehors de la Grèce".

Il reste que ce n'est un secret pour personne qu'Onassis a fait de folles dépenses pour sa jeune épouse américaine. La première connue, depuis que le multimillionnaire grec a épousé Jackie, en octobre 1968, serait la compensation offerte par Onassis à des passagers d'un avion de la ligne Olympic pour qu'ils cèdent leur place afin de permettre à Jacqueline de voyager avec des amis.

"Personne ne nous a jamais révélé le montant qu'Onassis avait versé", a déclaré un employé de la ligne aérienne, "mais cela a dû lui coûter quelques milliers de dollars".

Les autres dépenses extraordinaires faites par le magnat grec pour sa jeune épouse seraient des bijoux offerts récemment, lors du 40e anniversaire de naissance de l'ancienne première dame des Etats-Unis.

Des recettes économiques mais bonnes de Juliette Huot



J'ai en main depuis quelques jours le livre de Juliette Huot: "En cuisinant de 5 à 6". Je n'ai pu résister très longtemps. C'est un livre qui par son contenu et sa présentation vous met l'eau à la bouche. J'ai essayé le "gazpacho", cette délicieuse soupe froide à l'espagnole. J'avais tenté l'expérience quelques fois auparavant mais toujours cela m'avait semblé fort compliqué et, disons-le assez éloigné du goût authentique. Le "pazpacho" que nous propose la comédienne, cordon-bleu par surcroît, est simple et délicieux.

La simplicité, caractéristique de la bonne cuisine, semble être une des principales qualités de ce recueil de cent vingt-cinq pages lancé dans la collection femme, aux Editions de l'homme.

- Des livres de haute cuisine, il y en a beaucoup en librairie, nous dit Juliette Huot que nous avons interviewée par téléphone entre une répétition à Radio-Canada et le spectacle de Muriel Millard à la Comédie Canadienne où elle tient un rôle vedette. Ce que j'ai voulu avant tout, c'est donner des recettes économiques, mais bonnes, tout en divulguant mes petits secrets pour en faire des plats plus recherchés, plus raffinés. La recette de gâteau au rhum et café illustre bien ce que je veux dire. Si on ajoute du rhum, il est encore meilleur et prend un air de fête. Cela vaut pour le riz à l'impératrice, la sauce à la dinde, le pâté de boeuf et de rognon, etc. Si on a du vin ou de l'alcool chez soi tant mieux; si on n'en a pas, on s'en passe ou on remplace par autre chose.

On m'a fait la réputation, un jour, de faire de la bonne cuisine, pourtant, je n'ai jamais suivi de cours. Je viens d'une famille nombreuse, raconte Juliette Huot. La table chez nous était soignée et ma mère ne ratait jamais un plat. C'est sûrement d'elle que me vient le goût d'expérimenter, d'adapter les recettes des autres à ma façon. Chaque fois que je trouve une recette dont les ingrédients et la préparation me plaisent particulièrement, je la mets à l'essai et si l'épreuve est heureuse, je l'ajoute à mon répertoire.

Comme le dit si bien Gérard Delage dans la préface de "En cuisinant de 5 à 6": "On pourrait gloser longtemps sur les mérites respectifs de l'enseignement théorique et de l'expérience pratique. Une chose est certaine, c'est que l'application constante d'un art par une personne qui a le don naturel pour l'exercer avec intelligence remplace la science livresque." Juliette Huot ne veut pas jouer à l'experte, elle se défend de l'être. Mais elle appartient indéniablement à cette catégorie des cordons-bleus innés.

Ce livre, j'en suis convaincue, connaîtra un grand succès auprès des Canadiennes françaises car il correspond à nos goûts, à notre façon de bien manger et au surcroît, il n'est pas compliqué.

René Rowan,
Le Devoir.

Comment MAL élever son enfant!

Au début de l'année scolaire, il est peut-être bon de citer dix commandements pour MAL élever son enfant, tels que publiés dans "Pain et vérité" le bulletin paroissial rédigé par M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, en Saskatchewan.

1. Dès l'enfance, donnez-lui tout ce qu'il désire. Il grandira ainsi en pensant que le monde entier lui doit tout.
2. S'il dit des grossièretés, riez. Il se croira très malin.
3. Ne lui dites jamais: c'est mal. Il pourrait développer un complexe de culpabilité. Si plus tard il est arrêté pour vol, il croira que la société le persécute.
4. Ramassez tout ce qu'il laisse traîner. Ainsi, il sera sûr que les autres sont les responsables.
5. Laissez-lui tout lire... Stérilisez sa vaisselle, mais laissez son esprit se nourrir d'ordures.
6. Disputez-vous toujours devant lui. Quand votre ménage craquera, il n'en sera pas choqué.
7. Donnez-lui tout l'argent qu'il réclame... Qu'il n'ait pas à le gagner.
8. Que tous ses désirs soient satisfaits: nourriture, boisson, confort, sinon il sera frustré.
9. Prenez toujours son parti contre les voisins, les professeurs, la police...
10. Et quand il sera vraiment un vaurien, proclamez vite que vous n'avez jamais pu le corriger.

Quand on achète un vêtement il faut vérifier l'étiquette

La solidité des couleurs fait l'objet d'études sérieuses dans l'industrie du vêtement. D'énormes sommes sont consacrées aux procédés de vérification, afin de donner au client pleine satisfaction.

Plusieurs manufactures de textiles font leur propre vérification. "Les indications de l'étiquette font partie de notre programme de contrôle de la qualité et elles permettent de prolonger la durée du tissu". C'est ce que déclare Mlle Pearl Weber, coordinatrice de mode au service de Bruck Mills, l'un des plus grands manufacturiers de textiles au Canada.

Bruck offre déjà 300 étiquettes différentes, qui sont toutes le résultat de recherches faites dans les laboratoires de la compagnie. Mlle Webber possède toute une collection d'étiquettes sur lesquelles sont imprimés, en français et en anglais, des conseils sur la façon de laver les vêtements et de les nettoyer à sec.

"Il est facile de perdre les feuillets d'explication lorsqu'ils sont détachés du vêtement. C'est pourquoi nous conseillons de les classer tous ensemble dans la cuisine ou la blanchisserie. En outre, ce serait une excellente idée d'indiquer sur le feuillet s'il s'agit de la robe de tricot bleue, du pantalon extensible blanc ou de la housse du divan de la salle de séjour."

On recommande aussi d'enlever les garnitures, si l'on craint qu'elles ne déteignent en lavant le vêtement.

Voici quelques recommandations qui vous permettront de conserver la solidité aux couleurs:

Protégez vos meubles rembourrés et vos tentures des chauds rayons du soleil. Les teintures employées pour obtenir des couleurs vives donnent des couleurs très solides, qui pâliront cependant si elles sont continuellement exposées aux rayons trop ardents du soleil.

Au moment de la lessive, il arrive malheureusement que les couleurs foncées déteignent, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'elles pâlissent. Il faut laver séparément les vêtements de couleur foncée qui ont tendance à déteindre. Il est préférable de ne pas laver soi-même un vêtement aux imprimés foncés sur fond pâle, si l'étiquette ne garantit pas la solidité des couleurs. Les vêtements traités au colorant de cuve, tel qu'il est indiqué habituellement sur l'étiquette, sont ceux dont les couleurs sont les plus solides.

"Le malaise étudiant"

Notre époque vient de populariser un mot presque inconnu autrefois et que l'on retrouve aujourd'hui d'un bulletin de nouvelles à l'autre. Ce mot, c'est... la contestation. Et parmi ceux qui contestent le plus fort, il y a les étudiants.

Nous devrions plutôt dire il y a... des étudiants! Des étudiants qui contestent tout mais qui n'offrent pas de solution de rechange, qui veulent tout faire sauf étudier, qui se permettent de tout juger y compris leurs professeurs, qui ne veulent plus d'examens mais exigent quand même des diplômes, qui veulent que la société leur garantisse un emploi après leurs études, qui sont d'avance insatisfaits de la gratuité et réclament un salaire pour... étudier!

Heureusement, il y a les étudiants sérieux qui constituent la majorité, une majorité que les autorités devraient protéger en mettant les irresponsables à leur place.

Un réfrigérateur abandonné est un engin meurtrier

La mort inutile d'enfants éveille chez toutes les mamans des sentiments de pitié, de colère. Elle doit aussi les inciter à la prudence. Cette semaine, un vieux réfrigérateur abandonné est devenu le tombeau de deux enfants de Longueil. Un accident stupide auxquels d'autres enfants pourraient être également exposés.

On sait que les jeunes adorent tout ce qui ressemble à une "cabane", une "coquille", une "hutte". Tout contenant dans lequel ils peuvent se créer une petite zone merveilleuse de silence et de rêves. Aussi, faut-il les prévenir souvent des dangers que cela comporte. Un enfant caché dans une grande boîte de carton au bord de la rue peut facilement être heurté par une voiture, le conducteur croyant qu'il ne s'agit que d'une boîte vide. Quant aux glacières, frigos et congélateurs hors d'usage, tout le danger vient de ce qu'on ne peut plus rouvrir la porte, de l'intérieur, quand elle ferme à l'aide d'une manette.

Aussi serait-il recommandable, dès qu'on a connaissance qu'un de ces meubles traîne dans les parages, d'avertir le service des ordures et même la police. Il s'agit là d'un danger sûrement aussi grand que la présence d'un malfaiteur!

Heureusement, depuis plusieurs années (dix ans dans certains cas), les manufacturiers de réfrigérateurs et de congélateurs ont complètement délaissé le système de fermeture à manette: ils ont adopté les aimants. Il suffit d'une simple pression pour fermer la porte. Et si par malheur, un enfant s'enfermait, il suffirait encore d'une pression pour rouvrir la porte, de l'intérieur.

De précieux conseils de spécialistes pour choisir un manteau de fourrure

EDMONTON - Qui a envie d'endosser un manteau de fourrure à la fin de l'été? Le seul fait de lire un article sur les fourrures donne des démangeaisons. Pourtant, c'est la saison des aubaines.

Si vous entendez acheter une nouvelle fourrure cette année, visitez une firme réputée plutôt que de dépenser des centaines ou même des milliers de dollars pour un manteau de qualité inférieure.

Arrêtez d'abord votre choix sur une fourrure de soirée ou un manteau sport. Les fourrures de sport - lapin, raton laveur, renard, cobaye, chat-coûtent moins cher. Certaines des créations récentes allient manches de cuir et corsages décorés de lapin.

Regardez de près la doublure du manteau, conseille un fourreur éminent d'Edmonton. Dans les meilleurs manteaux, la doublure de brocard de soie ou de satin est dégagée de la fourrure et le bas du manteau se complète d'une deuxième doublure d'environ huit pouces de haut.

Si vous achetez du mouton de Perse, recherchez les boucles serrées dans la laine. Une marchande de fourrure d'Edmonton, depuis 25 ans en affaires, dit que plusieurs clientes croient à tort que plus la boucle est petite, meilleure la fourrure. Au contraire, affirme-t-elle, la boucle longue et serrée est supérieure.

L'erreur la plus répandue est d'acheter un manteau trop grand d'une pointure.

"Les fourrures sont préparées en laissant de l'espace libre sous le bras pour la veste ou le chandail, dit-elle. L'épaule devrait être aussi bien ajustée que pour une robe."

Illusions

Les grands manteaux de fourrure font paraître les jeunes femmes fagotées et les plus vieilles séniles, dit l'experte, qui conseille aux femmes d'un certain âge d'éviter les jaquettes de fourrure qui descendent à la taille et accentuent le bassin.

Les manteaux à long poil diminuent les petites femmes. Les peaux horizontales créent une illusion d'embonpoint, tandis que les peaux verticales font paraître longue et mince.

Une fourrure horizontale de grand style comme le vison convient à midi et jusqu'en fin de soirée, tandis que la fourrure verticale se limite au port d'après-dîner.

La durée du manteau dépend, bien sûr, du traitement qu'on lui inflige, mais les fourrures sport durent à peu près aussi longtemps que les manteaux de drap, tandis qu'un vison à poil court peut durer indéfiniment.

Lorsque vous conduisez l'automobile, déboutonnez votre manteau en vous glissant sur la banquette. Comme la chaleur fait sécher et craquer les peaux, mettez vos fourrures dans un entrepôt réfrigéré l'été.

La jeune femme qui porte son manteau de fourrure chaque jour d'hiver devrait le faire nettoyer chaque saison, tandis que la ménagère qui ne porte le sien qu'en soirée devrait le faire nettoyer toutes les deux saisons.

"N'achetez pas un manteau dont vous ne soyez pas absolument satisfaite. Pourquoi dépenser des centaines de dollars pour un article qui ne vous va pas à merveille?"

Hausse de prix d'appareils ménagers

La compagnie General Electric a annoncé qu'elle majorera les prix de gros de la plupart de ses appareils électriques majeurs, à l'automne, au moment de la mise en marché de ses modèles 1970.

Les nouveaux modèles seront présentés aux distributeurs à partir du 22 septembre prochain.

L'augmentation des prix, a déclaré G.E., a été rendue nécessaire par la rapide montée des coûts. Les prix des cuisinières, des laveuses de vaisselle, des réfrigérateurs, des congélateurs et des lessiveuses augmenteront en moyenne de trois pour cent, a annoncé la compagnie.

G.E. a déjà augmenté, cet été, le prix du modèle 1970 de ses climatiseurs d'air par rapport au prix du modèle qu'il a remplacé et subséquemment a majoré les prix de tous les systèmes d'air climatisé d'environ 5 pour cent.

La société a par ailleurs fait savoir que les prix des téléviseurs ne changeraient pas, cette année. Toutefois, elle a ajouté que la structure des prix pour ces appareils faisaient présentement l'objet d'une revision.

D'autre part, la société Westinghouse Electric Corp. a déclaré qu'elle continuait d'étudier la majoration des prix annoncés par G.E.

Un autre fabricant d'appareils électriques, la compagnie Admiral, a augmenté les prix de ses modèles 1970, de 1 à 2 pour cent.



Voici deux créations de l'Institut de la Chapellerie anglaise. A gauche, c'est "Tammy", une coiffure rouge écarlate en forme de béret avec résille et à droite "Sunset", un chapeau mini-cloche de couleur tangerine qui se porte avec un long et large fichu noué sous le cou.

Comment garder son tapis tout beau, tout doux

Un tapis exige un important déboursé. Aussi vaut-il la peine de bien l'entretenir. Les experts en tapis recommandent de passer l'aspirateur tous les jours. Une fois par semaine, passer l'aspirateur plus à fond (environ sept coups et un dernier dans le sens du poil).

On peut donner un shampooing une ou deux fois par année selon les besoins. N'attendez pas que le tapis soit trop sale pour ce faire. Si vous utilisez un produit liquide, il ne faut en répandre que peu à la fois afin d'éviter de mouiller le dessous.

Si un brin de laine dépasse, coupez-le sans le tirer. En cas de brûlure assez importante, un spécialiste pourra effectuer une réparation.

Une grande carpette s'use souvent de façon inégale. Aussi est-il conseillé de la changer de disposition de temps en temps. Vous pouvez ainsi faire en sorte qu'elle s'use assez également partout.

Les taches

Si l'on renverse quelque chose sur un tapis, il faut s'empresser d'agir. Dans le cas d'un liquide, éponger avec du papier absorbant ou un chiffon propre. Ne pas frotter pour ne pas faire pénétrer la tache dans le tapis. Dans le cas d'une matière plus épaisse, en enlever le plus possible à l'aide d'une cuillère ou d'un couteau; éponger ce qui reste. Prendre garde de ne pas étendre la tache: procéder de l'extérieur vers l'intérieur.

Il faut ensuite distinguer entre les taches grasses et aqueuses. Les taches grasses peuvent être faites avec les matières suivantes: beurre, cirage, cire, crème, désodorisant, crayon à bille, graisse, huile, mayonnaise, rouge à lèvres, et autres produits de maquillage, vinaigrette.

Dans ces cas de taches grasses, éponger avec un produit détachant ou un solvant. En enduire une éponge propre ou un chiffon et en essuyer le tapis. Enlever ensuite le surplus de solvant avec un buvard ou un papier absorbant.

Quant aux taches aqueuses, elles peuvent être causées par des eaux gazeuses, des bonbons, de la boue, du café, des fruits, du jus de fruit, des oeufs, du sang, de la sauce, de l'urine.

Pour les nettoyer, on doit d'abord humidifier la tache avec de l'eau. (Pour le sang, de l'eau froide). Frotter encore légèrement avec une éponge ou une brosse douce additionnée de détergent. Rincer ensuite à l'eau claire. Eviter de mouiller l'endos du tapis.

Certaines taches réclament l'aide d'un spécialiste. Telles sont par exemple les taches de peinture, de vernis, d'encre indélébile.

Lucille Ball a eu 58 ans

NEW YORK - La comédienne Lucille Ball a soufflé sur les bougies de son gâteau d'anniversaire.

Lucy, comme l'appellent ses millions d'admirateurs, conserve sa gaîeté exubérante et son sens de l'humour à 58 ans.

Née à Jamestown, état de New York, en 1911, elle avait commencé une carrière de mannequin pour le célèbre modéliste de chapeaux Hattie Carnegie, de New York.

Comme elle rêvait de se faire connaître dans le domaine du divertissement, elle abandonna son emploi de mannequin pour entrer à la Metro-Goldwyn-Meyer.

Puis elle fut cataloguée dans "I Love Lucy", rôle dont elle ne s'est jamais lassée, même quand sa vie conjugale avec Desi Arnez s'est avérée un échec.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon



vos dents, image de votre santé

LE NETTOYAGE DES DENTS

Dans notre alimentation de civilisés, les aliments mous, collants et sucrés abondent. Le plus souvent on finit son repas par un dessert composé de ces sucreries qui s'attachent aux dents, se décomposent en acide et attaquent les dents pour provoquer de la carie. Le nettoyage fréquent des dents est donc devenu nécessaire. Ce nettoyage devrait se faire chaque fois que l'on a mangé et surtout que l'on a mangé des substances sucrées. Un bon brossage des dents, en plus de déloger la nourriture qui peut être restée collée sur et entre les dents, procurera aussi un bon massage de la gencive et préviendra des maladies des gencives. Cependant, il faut qu'il soit bien fait. Un mauvais brossage peut avoir des conséquences néfastes surtout pour la gencive.

Voici les principaux principes d'un bon brossage des dents.

Quand brosser ses dents? Immédiatement après avoir mangé. Le sucre ne prend que quelques minutes (vingt minutes au plus) à se décomposer et à former de l'acide dans la bouche. Il est donc très important de l'enlever le plus tôt possible.

La brosse à dents de dureté moyenne et sans bout plus haut que le reste des soies est à conseiller. Le bout libre des soies devrait donc être en ligne droite et la tête de la brosse n'avoir pas plus d'un pouce de longueur.

Les pâtes et les poudres à dents aident au nettoyage des dents et rendent l'opération plus agréable, mais il faut bien se rappeler que c'est la brosse bien employée et l'eau qui font le véritable travail. Les dentifrices qui contiennent du fluorure stanneux sont à conseiller. Ils pourront prévenir un bon nombre de carie.

La méthode de brossage est très importante si l'on ne veut pas blesser la gencive. La brosse doit toujours aller de la gencive au bord incisif de la dent, de haut en bas pour les dents du haut et de bas en haut pour les dents du bas. Il faut donc brosser le haut et le bas indépendamment l'un de l'autre et agir comme si l'on voulait nettoyer un peigne avec une brosse.

SON METIER

Le juge à un affreux chenapan déguenillé:

On vous a trouvé vagabondant et mendiant. Vous n'avez donc pas de métier?

-Faites excuse, votre Honneur. J'enlève la neige.

-En hiver, passe encore, quoique cette année... Mais que faites-vous en été?

-J'attends l'hiver, votre Honneur.

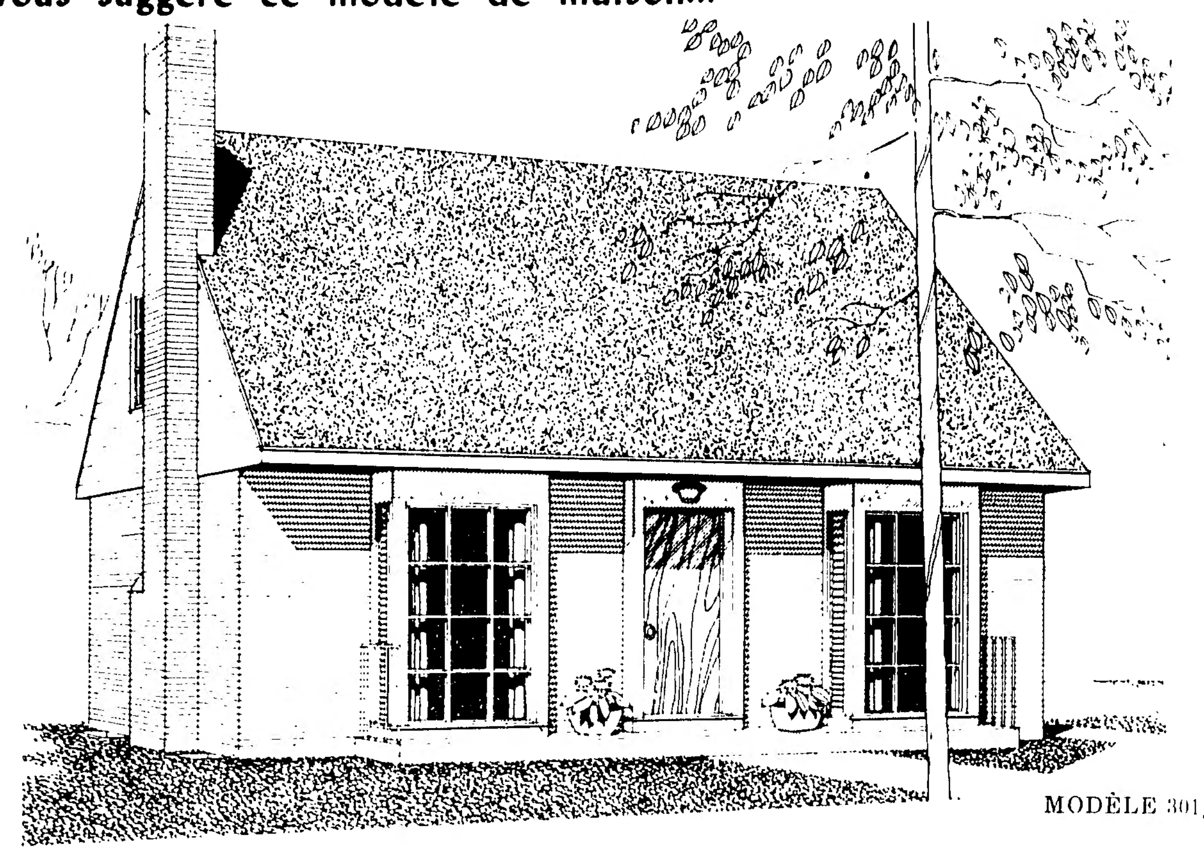
Le tiers des mortalités évité par l'emploi de la ceinture

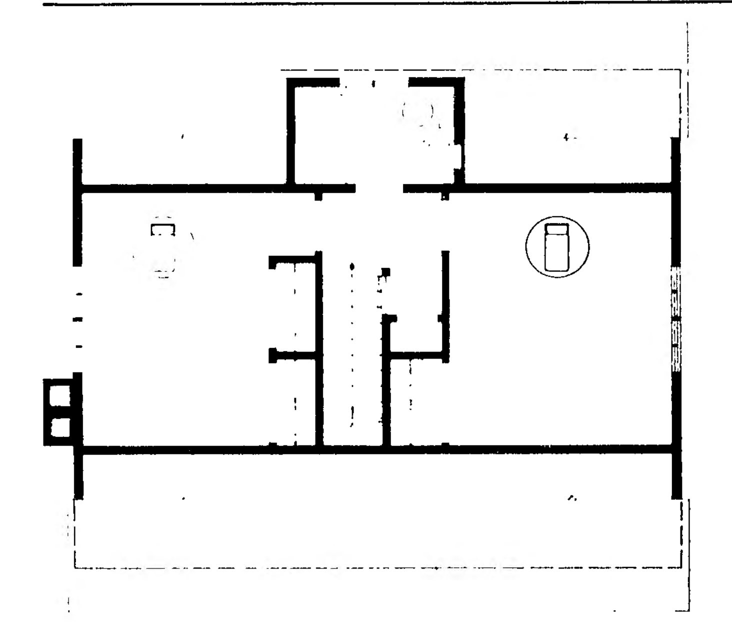
TORONTO - Un tiers des 1,600 accidents mortels de la circulation survenus en Ontario, l'année dernière, auraient pu être évités par l'emploi des ceintures de sécurité dans les automobiles, déclare l'Association médicale de l'Ontario.

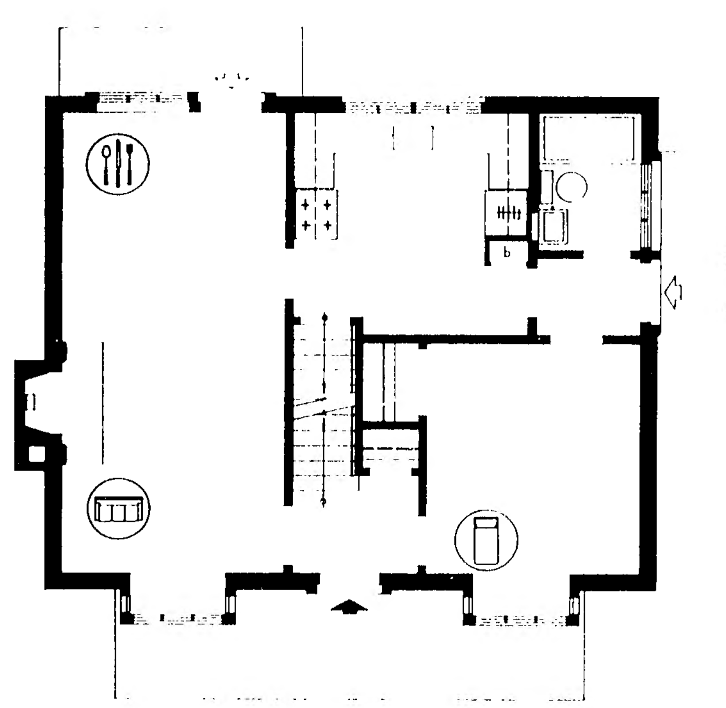
Un rapport présenté par un comité de cette association sur la prévention des accidents, dans le numéro courant de la Revue médicale de l'Ontario, dit que les trois quarts des collisions entre automobiles se produisent à moins de 45 milles à l'heure, alors que les ceintures de sécurité sont particulièrement efficaces pour empêcher les victimes d'être projetées à l'extérieur de la voiture.

L'association a demandé à ses 8,000 membres de convaincre leurs patients d'utiliser des ceintures de sécurité en tout temps.

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vous suggère ce modèle de maison...







NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — Cette maison à un étage et demi, oeuvre des architectes WILSON & NEWTON, de Toronto, a été conçue pour répondre aux besoins d'une famille qui doit avoir une chambre et une salle de bain au rez-de-chaussée.

Le vivoir-salle à manger de forme rectangulaire comprend un foyer et des fenêtres à chaque extrémité. Dans l'aire réservée aux repas, une porte donne sur le jardin. Dans la cuisine, il y a de la place pour un coin-dînette. En haut, il y a deux chambres spacieuses et une deuxième salle de bain. Au sous-sol, il y a de l'espace pour les services ordinaires. La construction est en brique sur bois.

L'aire de parquet est de 1,196 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 33 pieds 8 pouces sur 33 pieds 10 pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 301, sont en vente à un coût minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

A chaque esclave mâle ou femelle qui passait devant lui, le capitaine haussait les épaules, trouvait les hommes chétifs, les femmes trop vieilles ou trop jeunes et se plaignait de l'abâtardissement de la race noire.

"Tout dégénère, disait-il; autrefois, c'était bien différent. Les femmes avaient cinq pieds six pouces de haut, et quatre hommes auraient tourné seuls le cabestan d'une frégate, pour lever la maîtresse ancre."

Cependant, tout en critiquant, il faisait un premier choix des Noirs les plus robustes et les plus beaux. Ceux-là, il pouvait les payer au prix ordinaire; mais, pour le reste, il demandait une forte diminution. Tamango, de son côté, défendait ses intérêts, vantait sa marchandise, parlait de la rareté des hommes et des périls de la traite. Il conclut en demandant un prix, je ne sais lequel, pour les esclaves que le capitaine blanc voulait charger à son bord.

Aussitôt que l'interprète eut traduit en français la proposition de Tamango, Ledoux manqua tomber à la renverse de surprise et d'indignation; puis, murmurant quelques jurements affreux, il se leva comme pour rompre tout marché avec un homme aussi déraisonnable. Alors Tamango le retint; il parvint avec peine à le faire rasseoir. Une nouvelle bouteille fut débouchée, et la discussion recommença. Ce fut le tour du Noir à trouver folles et extravagantes les propositions du Blanc. On cria, on disputa longtemps, on but prodigieusement d'eau-de-vie; mais l'eau-de-vie produisait un effet bien différent sur les deux parties contractantes. Plus le Français buvait, plus il réduisait ses offres, plus l'Africain buvait, plus il cédait de ses prétentions. De la sorte, à la fin du panier, on tomba d'accord. De mauvaises cotonnades, de la poudre, des pierres à feu, trois barriques d'eau-de-vie, cinquante fusils mal raccommodés furent donnés en échange de cent soixante esclaves. Le capitaine, pour ratifier le traité, frappa dans la main du Noir plus qu'à moitié ivre, et aussitôt les esclaves furent remis aux matelots français, qui se hâtèrent de leur ôter leurs fourches de bois pour leur donner des carcans et des menottes en fer; ce qui montre bien la supériorité de la civilisation européenne.

Restait encore une trentaine d'esclaves: c'étaient des enfants, des vieillards, des femmes infirmes. Le navire était plein.

Tamango, qui ne savait que faire de ce rebut, offrit au capitaine de les lui vendre pour une bouteille d'eau-de-vie la pièce. L'offre était séduisante. Ledoux se souvint qu'à la représentation des Vêpres Siciliennes à Nantes, il avait vu bon nombre de gens gros et gras entrer dans un parterre déjà plein, et parvenir cependant à s'y asseoir, en vertu de la compressibilité des corps humains. Il prit les vingt plus sveltes des trente esclaves.

Alors Tamango ne demanda plus qu'un verre d'eau-de-vie pour chacun des dix restants. Ledoux réfléchit que les enfants ne payent et n'occupent que demi-place dans les voitures publiques. Il prit donc trois enfants; mais il déclara qu'il ne voulait plus se charger d'un seul Noir. Tamango, voyant qu'il lui restait encore sept esclaves sur les bras, saisit son fusil et coucha en joue une femme qui venait la première: c'était la mère des trois enfants.

"Achète, dit-il au Blanc, ou je la tue; un petit verre d'eau-de-vie ou je tire."

-Et que diable veux-tu que j'en fasse?" répondit Ledoux.

Tamango fit feu, et l'esclave tomba morte à terre.

"Allons à un autre! s'écria Tamango en visant un vieillard tout cassé: un verre d'eau-de-vie, ou bien..."

Une des femmes lui détourna le bras, et le coup partit au hasard. Elle venait de reconnaître dans le vieillard que son mari allait tuer un guiriot ou magicien, qui lui avait prédit qu'elle serait reine.

(A SUIVRE)

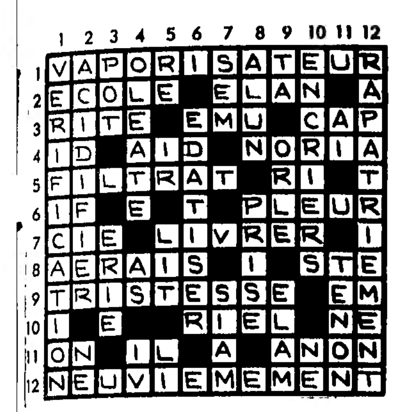
LE "NEZ" DE L'AFFAIRE

-C'est là le fiancé que vous m'avez choisi, mon père?... Il est passablement ridicule et Russe par-dessus le marché... Je n'en veux pas.

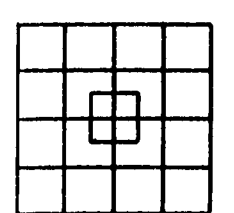
-Allons, Armandine, il faut être raisonnable; il est Russe, c'est vrai, NEANMOINS il n'est pas mal...

-Il me plairait, NEZ EN MOINS comme vous dites, mon père. Malheureusement, tel quel, il ne me plaît pas.

MOTS CROISES --



CASSE-TETE



SOLUTION: 35 carrés.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Préparez votre travail avec méthode, vous constaterez d'intéressants progrès. Côté sentimental, recherchez l'atmosphère plus calme. La santé consiste à évitez une foule d'abus.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Une chance remarquable survient, il faut savoir la saisir au bon moment. Gardez vos secrets, montrez-vous plus aimable avec vos subalternes. L'exercice physique est d'une importance capitale.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Un appui inattendu peut vous aider financièrement d'un ami oublié. Côté coeur, vos associés d'affaires n'apprécient pas toutes vos connaissances. Soyez plus gentil avec l'être aimé.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

N'adoptez pas trop de changements brusques dans vos affaires. Vous obtiendrez plus de résultat en vous montrant coopératif. Evitez les querelles avec les parents. Surveillez votre régime.

LION du 23 juillet au 23 août

On peut vous faire une proposition intéressante, mais examinez tous les aspects. Une amitié favorable survient dans votre entourage. Dormez suffisament, le corps a besoin de repos.

au 22 sept.

Vos problèmes personnels ne doivent être mêlés à votre travail. Avant de faire confiance à de nouveaux amis, rassurez-vous. Attention aux exercices trop violents, reposez-vous.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Prenez en main la direction de vos affaires et surveillez de plus près l'aspect financier. Il importe de vous reposer seul, pour la paix de l'esprit.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Il faudrait éviter les initiatives trop spontanées: savoir choisir le moment de prendre des décisions. Rappelez-vous qu'il faut reposer le cerveau.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Plusieurs améliorations peuvent se produire. Tentez d'obtenir plus de coopération en agissant avec plus de diplomatie. Surveillez le plan sentimental et soyez franc. Attention a vos nerfs.

CAPRICORNE du 22 déc au 20 janv.

Surveillez votre entourage d'affaires, et faites preuve de détermination. Eloignez-vous d'attaches sentimentales avec confrères de travail. Ne mangez pas trop d'aliments gras.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

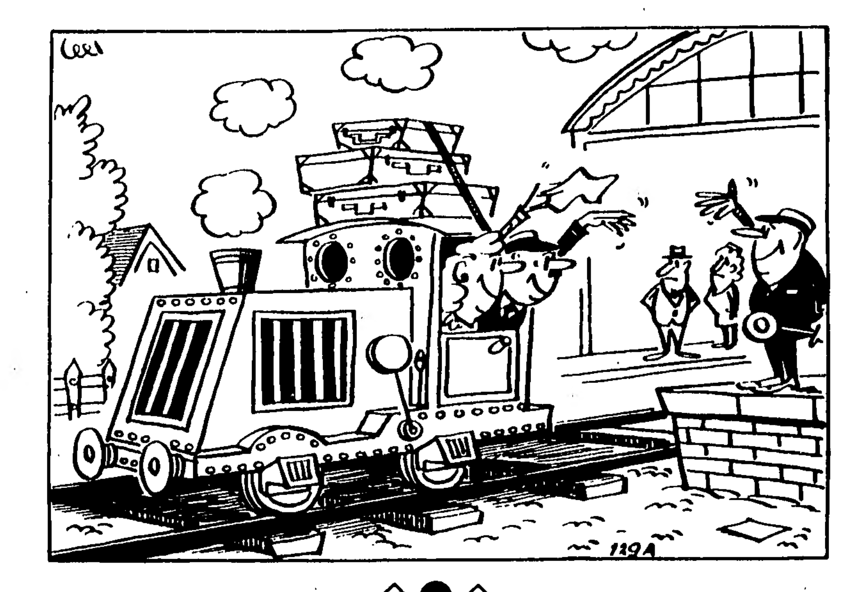
Ne soyez pas trop pessimiste en examinant votre situation. Par ailleurs débarrassez-vous des incompétents. N'abusez pas de boissons alcooliques.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

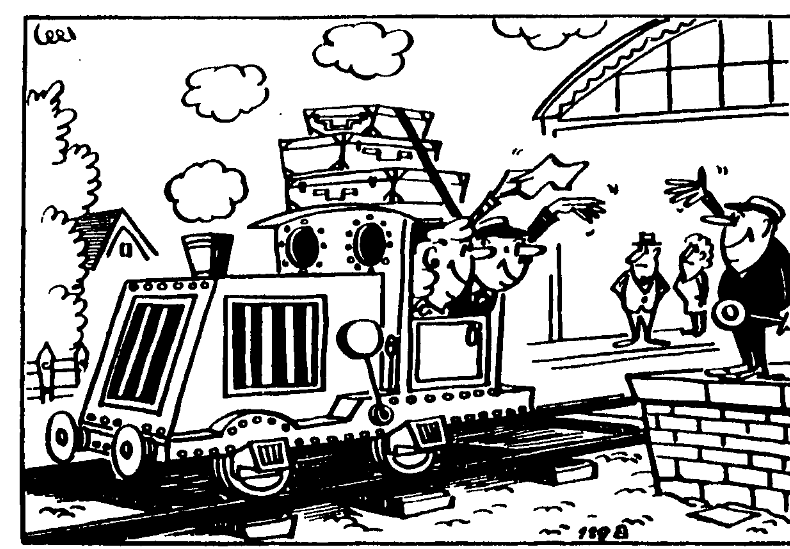
Méfiez-vous des contrats qu'on vous présente. Vous obtiendrez du succès dans une démarche importante. Ne froissez pas vos amis en public.

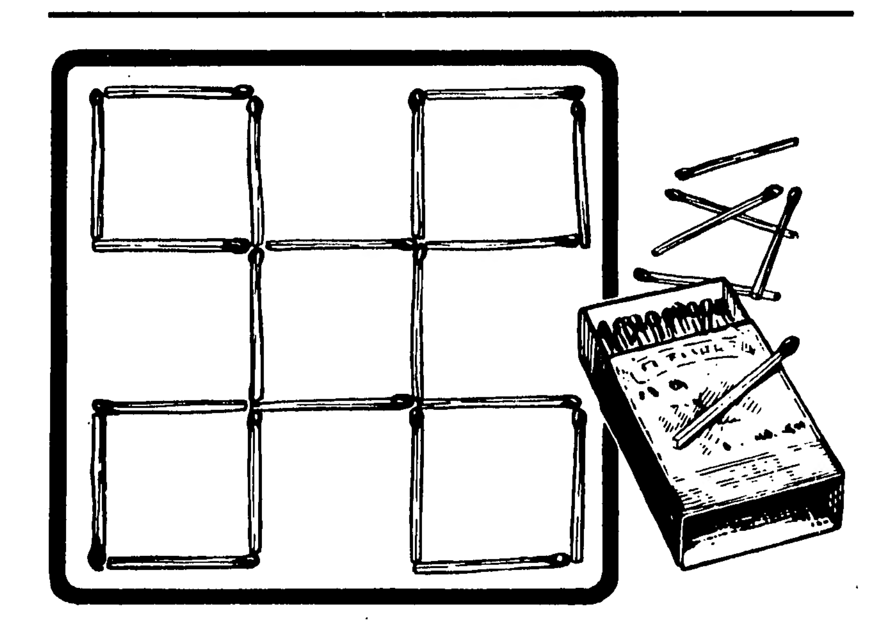
Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11









Un petit problème facile au moyen d'allumettes. Elles forment ici cinq carrés. A vous maintenant d'en faire sept, en ne déplaçant que trois allumettes.

SOLUTION A LA PAGE 11

INSPECTEUR FLAIRETOUT

ON TROUVE DANS UN LOGEMENT L'UN DES LOCATAIRES SUR LE SOL, ASSASSINÉ !!!

D'APRÈS LE DOCTEUR ON L'A TUÉ VERS DIX HEURES. INTERROGEONS DONC LES DEUX AUTRES LOCATAIRES.

VOYONS, MONSIEUR REGARDETOUT, OÙ ÉTIEZ-VOUS À DIX HEURES ?

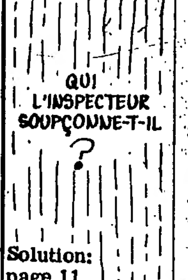
J'ÉTAIS ICI DANS MA CHAMBRE, EN TRAIN DE REGARDER LA TÉLÉVISION. JE VOUS JURE QUE C'EST VRAI !

HMM, TIENS, TIENS, ET L'ON VEUT FAIRE CROIRE CELA À FLAIRETOUT. VOYONS, CE QUE L'AUTRE A À NOUS DIRE.

JE N'AI PAS QUITTÉ LA PIÈCE.







CARTES D'AFFAIRES

La Cour suprême sera dotée d'un système de traduction simultanée

OTTAWA - Avec l'introduction, cet automne, de la traduction simultanée dans les salles d'audience de la Cour suprême du Canada, les avocats canadiens-français devront pouvoir vaincre leurs réticences à plaider dans leur propre langue devant cette instance fédérale.

Un réseau temporaire est en voie d'installation dans la salle principale, ainsi que dans une des deux autres salles plus petites. Avant les prochaines vacances de Noël, un réseau permanent aura été installé.

Bien que dans les milieux de la Cour suprême, on ait toujours fait valoir le caractère bilingue de ce tribunal, les avocats québécois demeuraient persuadés qu'ils se faisaient mieux comprendre s'ils s'exprimaient en anglais.

Le système de la traduction simultanée dont on vient de décider l'introduction, est conforme à la loi sur les langues officielles entrée en vigueur cet été, laquelle, en outre, fait obligation à la Cour de rendre son verdict dans les deux langues.

Jusque-là, les jugements n'étaient publiés que dans la langue dans laquelle ils avaient été rédigés, et dans la plupart des cas c'était la langue anglaise.

Une équipe de six traducteurs sera utilisée par la haute cour pour répondre aux exigences nouvelles. Toutefois, il est à craindre que cette application du principe du bilinguisme n'entraîne des délais de plusieurs semaines dans la publication des jugements.

Dorénavant, les avocats qui désirent la traduction simultanée des débats devront en faire la demande à la Cour au moins une semaine à l'avance.

Auparavant, les avocats pouvaient plaider dans la langue de leur choix. Mais il n'y avait pas de traduction.



Le président du Niger, M. Hamani Diori, a récemment fait une visite au Canada à l'invitation du Gouverneur général, M. Roland Michener. Il devait demeurer au pays plus longtemps mais en raison "de trop grandes fatigues", le Président et son cortège sont repartis plus tôt que prévu. M. Diori, que l'on voit ci-dessus en compagnie du Lieutenant-gouverneur de l'Ontario, est quand même retourné chez lui content, emportant dans ses poches une entente d'échange de données techniques et la promesse d'une aide de $2 millions pour son pays.

PICARDVILLE...

(suite de la page 6)

monton, Peace River, Redwater ou Calgary.

Après un voyage de noces dans les Rocheuses, le jeune couple s'établira à Westlock, où tous deux travaillent.

*****

Sont présentement hospitalisés (ou de retour récemment): la jeune Denise Lecky ainsi que sa mère, Mme H. Lecky, Mme N. St-Louis, Mme Ray. Houle et Mme R. Breault.

*****

M. et Mme Ed. Gagné du Vermont ainsi que Mme T. Gagné visitaient récemment la famille Nadeau. Mme Fred Nadeau retournait ensuite dans l'Est avec ses nièces, pour un repos bien mérité.

M. et Mme Ed. St-Louis ont reçu la visite de cousins de Montréal, M. Arthur Denommé, Thérèse Walton de la Colombie, M. et Mme Roger Denommé d'Edmonton ainsi que M. et Mme A. Théberge et Antoine d'Edmonton également.

*****

M. et Mme A.C. St-Louis ont reçu un appel téléphonique de leur fils Roland, surintendant de Kicking Horse Saw Mills de Golden, C.-B. au cours duquel il faisait mention d'opportunités pour les jeunes hommes qui se cherchent de l'emploi. La compagnie est en progression constante et, à la suite du retour en classe, le personnel a été quelque peu réduit. Le salaire serait très bon, et le travail est permanent.

Système de "démérites"...

(suite de la page 1)

Voici, en résumé, le barème que l'on se propose d'utiliser.

Suspension obligatoire du permis de conduire: 15 points.

Quitter la scène d'un accident: 7 points.

Conduite dangereuse, courses, vitesse de plus de 30 milles à l'heure que la vitesse prescrite, autobus scolaires et véhicules transportant des explosifs, des gaz ou des liquides inflammables omettant de s'arrêter à un passage à niveau: 6 points.

Refus d'obtempérer à un ordre d'arrêt de la police: 5 points.

Omission d'arrêt pour un autobus scolaire; suivre de trop près; vitesse de plus de 20 milles à l'heure que la vitesse prescrite, vitesse déraisonnable: 4 points.

Conduite du mauvais côté de la route; brûler un signe d'arrêt ou une lumière d'arrêt à une voie ferrée; omettre de rapporter un accident; ne pas céder le droit de passage au piéton; empêcher un autre véhicule de doubler; doubler lorsqu'il n'est pas permis; doubler illégalement à une traverse de piétons; engagement imprudent après un signe d'arrêt; vitesse de plus de 10 milles à l'heure que la limite prescrite; vitesse dans une zone d'école ou près d'un terrain de jeux; circuler à l'inverse d'un sens unique: 3 points.

Changement de voie imprudent; conduite avec phares inappropriés; refus de diminuer l'intensité de ses phares; refuser d'obtempérer à un signal routier; conduite trop lente ou bloquage de la circulation; recul imprudent de son véhicule et vitesse de plus de 1 mille à l'heure (jusqu'à 9 milles à l'heure) que la limite prescrite: 2 points.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDER
UN CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, DAVEY CHARLES HARE, également connu sous le nom de DAVEY CHARLES DAWES, domicilié au 12234 - 93e rue à Edmonton, dans la province de l'Alberta et présentement CONTREMAITRE AU C.N. ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de noms suivants:

1. Pour le changement de mon nom en DAVEY CHARLES DAWES;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de MARGARET ELIZABETH HARE (Dawes) en MARGARET ELIZABETH DAWES;
3. Pour le changement de nom de mon enfant de ELAINE MARGARET HARE (Dawes) en ELAINE MARGARET DAWES.

DAVEY CHARLES HARE,
également connu comme
DAVEY CHARLES DAWES.

MORINVILLE...

(suite de la page 7)

nant revenu de l'hôpital. Nous lui souhaitons une bonne convalescence.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Michel Hogue (Denise Morin) qui sont les heureux parents d'une petite fille, Renée Joanne.

*****

M. Albert Craig et son fils Robert sont revenus d'un voyage de trois semaines en Europe au cours duquel ils ont rencontré la fille de M. Craig, Louise, qui était rendue là-bas depuis un mois et qui doit revenir à la fin d'octobre.

5-11 octobre, Semaine de la Prévention des Incendies

Si vous désirez ceci...

...faites cela!